

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 77 (2013)
Heft: 305-306

Artikel: La langue de Jean de Vignay dans le Miroir historial : perspectives philologiques
Autor: Bragantini-Maillard, Nathalie / Cavagna, Mattia
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-842194>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La langue de Jean de Vignay dans le *Miroir historial*: perspectives philologiques¹

Le chantier d'édition du *Miroir historial*, qui, dans les dernières années, a donné lieu à la parution de plusieurs articles², aboutira très prochainement à la publication d'un premier volume comprenant les quatre premiers livres de l'ouvrage³. Si les travaux réalisés jusqu'ici se sont principalement concentrés sur l'étude de la tradition manuscrite et sur les questions relatives à la fidélité de la traduction au texte latin du *Speculum historiale*⁴, la présente contribution s'attachera surtout à mettre en évidence les spécificités linguistiques du manuscrit *JI*, considéré comme l'exemplaire de dédicace à la reine Jeanne de Bourgogne et daté de 1333⁵.

Les particularités que présente la langue de *JI* se sont en effet révélées déterminantes dans l'entreprise éditoriale qui nous occupe et ont nourri notre

¹ Il nous est agréable de remercier Craig Baker, Laurent Brun et Yan Greub pour leur lecture critique du manuscrit. Nos vifs remerciements vont d'autre part à Gilles Roques, dont les remarques et l'information ont contribué à l'enrichissement de ce travail.

² Voir Brun/Cavagna 2005, 2006 et 2008.

³ Pour rappel, le *Miroir historial*, comme sa source latine, le *Speculum historiale* dans la version vulgate, est constitué de trente-deux livres.

⁴ Aux travaux mentionnés on ajoutera Cavagna 2011. Le texte latin est disponible dans la transcription du ms. 797 de la Bibliothèque municipale de Douai, réalisée par l'Atelier Vincent de Beauvais (Université de Nancy 2), consultable à l'adresse Internet : <<http://atilf.atilf.fr/bichard/>> (page consultée le 26 avril 2012).

⁵ L'étude porte sur le prologue et les quatre premiers livres du *Miroir historial*. Les mss retenus sont, dans l'ordre de citation :

JI = Paris, BN, fr. 316, portant la date de 1333

AI = Leyde, BR, Voss. Gall. Fol.3.A, daté de 1332

OrI = Paris, BN, fr. 312, daté de 1396

BI = Paris, BN, n. a. fr. 15939, 1370-1380

GI = Paris, BN, fr. 308, 1455

NI = Paris, BN, fr. 50, 1459-1463

Nous recourons d'autre part aux sigles suivants : *MH* pour le *Miroir historial*; *SH* pour le *Speculum historiale*; *JdV* pour Jean de Vignay. Les sigles utilisés pour les sources sont ceux du DEAF.

réflexion philologique. Plusieurs indices invitent à penser qu'elle reflète en grande partie la langue de l'auteur, ce qui a des conséquences importantes sur les choix éditoriaux⁶. Par ailleurs, certaines leçons curieuses, propres à *Jl* ou partagées par les témoins retenus, *AI* et/ou *Orl*, jettent une lumière nouvelle sur les modalités de traduction de Jean de Vignay et sur l'état de l'ancêtre de la tradition manuscrite. L'étude de la langue du manuscrit *Jl* ouvre ainsi un certain nombre de perspectives par rapport à la généalogie des témoins, sur le choix du manuscrit de base pour l'édition, sur la nature de ce que l'on considère comme l'original de Jean de Vignay.

L'hypothèse qu'une première collation avait permis de formuler sur les branches hautes⁷ du *stemma codicum* des huit premiers livres du *MH* et sur laquelle se fonde l'édition opposait *Jl* à α , ancêtre commun de *AI* et *Orl*. Le ms. *AI* a subi un processus de révision assez important, d'où l'emploi du sigle *AI'* désignant le manuscrit révisé. L'autre témoin de la branche α , *Orl*, date de 1396. Le reste de la tradition manuscrite découle, à travers un intermédiaire disparu noté β , du manuscrit *Jl*. Les témoins retenus ici sont *BI*, *GI* et *NI*.

La division en deux branches de la tradition manuscrite se trouve confirmée et affinée par une confrontation plus serrée de l'état de langue et de l'état de traduction des trois manuscrits. Ainsi, le fait qu'en de multiples endroits, *Jl* se distingue de *AI* et/ou *Orl* par des régionalismes et des originalités lexicales étaye la séparation que nous avons établie entre la famille α et celle de *Jl*. Plus précisément, les mss *AI* et *Orl*, ensemble ou individuellement, s'écartent des leçons de *Jl* soit par non-reconnaissance, soit par banalisation. D'autre part, l'avancement de nos recherches – conjointement à l'utilisation de supports numériques meilleurs que les anciens microfilms en noir et blanc – nous oblige à revenir sur certaines conclusions qui avaient été avancées. L'analyse que nous avons pu mener sur le ms. *AI* révèle que les rapports entre *AI* et *Orl* sont plus complexes qu'on a pu le croire jusqu'à présent. Elle permet désormais de constater que la totalité des variantes que partagent les deux manuscrits coïncide en réalité avec des leçons révisées, ce qui autorise à affirmer que *Orl* transmet, lui aussi, en partie la version révisée. Le manuscrit corrigé *AI'* et le témoin *Orl* témoignent donc, plus ou moins fidèlement, d'une révision qui fut effectuée en amont, probablement sur le manuscrit original lui-même⁸.

La présente contribution se propose de rendre compte des particularités linguistiques, notamment lexicales, du manuscrit *Jl*, qui reflètent la langue et

⁶ Voir 3.1. Choix du manuscrit de base et critères ecdotiques.

⁷ Pour un aperçu général de la tradition manuscrite, nous renvoyons à Brun/Cavagna 2005 et 2006.

⁸ La question est approfondie dans Cavagna 2014.

la technique de traduction de JdV. Nous verrons ainsi le rôle déterminant que joue ce type d'étude linguistique dans les critères qui président à l'édition du *MH* ainsi que sur notre perception du manuscrit original.

1. Régionalismes de l'Ouest

De manière quasi unanime, les mss transmettent des normandismes, qui remontent sans équivoque à JdV, tels que *forciblement* “avec force”⁹ (I, 2, IV, 20, 26), mot bien présent chez JdV¹⁰, *londe* “bocage”¹¹ (III, 83) ou encore *pileice* “orge concassé”¹² (IV, 64). Parmi ses leçons isolées, *Jl* compte un certain nombre de régionalismes lexicaux plus ou moins assurés, sur lesquels le modèle des mss *Al'* et *Orl* intervient de manière presque systématique en faveur du français commun. Orientant vers l'Ouest, voire plus précisément vers la Normandie, dont JdV était natif, ces régionalismes de *Jl* sont attribuables, sans trop d'incertitude, au traducteur. Ils côtoient en outre des régionalismes graphico-phonétiques et morphologiques de l'Ouest, qui, dans ces conditions, ont chance d'avoir été introduits par le traducteur. En voici les principaux éléments.

1.1. Régionalismes lexicaux

ACOMPARAGIER et COMPARAGIER “comparer” (I, 11, II, 10, 31, 39, III, 97, IV, 4). Il s'agit d'occidentalismes, particulièrement bien présents en normand; voir ANDi, s. v. *acomparager* et *comparagier*; DMF2012, s. v. *acomparager* et *comparager*; Roques 1998, 566; Roques 2007, 217-219. La situation de ces deux régionalismes au sein de la tradition qui nous occupe est complexe¹³. Tantôt *AlOrl* les conservent, tandis que *Jl* tend à leur substituer *aconpaingnier* (II, 1), *comparer* (II, 31); tantôt c'est *Orl* qui s'écarte en préférant *aconpaingnier* (III, 97), contre *AlJl*. En outre, *Jl* peut porter *comparagier* avec *Al*, contre la forme préfixée en *a-* dans *Orl* (IV, 4).

⁹ Voir Gdf IV, 70a-b, ANDi et DMF2012, s. v. *forcible* et *forciblement*; Roques 1998, p. 566.

¹⁰ Voir Roques 1991, 280; JVignayOisivG, Introduction, p. 142; Roques 2006, 568; JVignayEnsK, p. 25; JVignayOdoT, VIII/137, VIII/161, etc.; LégDorVignD, Introduction, p. 73, ainsi que 536/125 var *f* et 1068/50 var *c*.

¹¹ Normandisme d'attestation visiblement récente au XIV^e siècle et restreinte au moyen français; voir FEW XVI, 490b, LUNDR; DMF2012, s. v. *londe*. Le mot apparaît dans le contexte suivant: *Jl*. [...] *pres d'une londe de bois de Liben*, pour traduire *SH*. [...] *juxta dempsitatem saltus Libani*. Seul le ms. *G1* s'écarte du modèle en substituant *lande* à *londe*.

¹² Mot récent; voir FEW VIII, 490a, PILARE.

¹³ Une complexité semblable se dégage de la confrontation d'autres témoins pour l'occurrence du IV, 4; voir Snavey 1911, p. 361, XV/4 var.

BLESTE “motte de terre” (II, 21, 2 occ.):

Jl. la raempli de manieres de metaus et de *blestes* de pierres precieuses et d'autres pierres de diverses manieres [...] entre ces III parties sont *blestes*¹⁴

Al'. la raempli de manieres de metaus et de *motes* et de pierres precieuses et d'autres pierres de diverses manieres [...] entre ces III parties sont *motes*

Orl. la raempli de manieres de metaus et de *pierres* precieuses et d'autres pierres de diverses manieres *motes de terre* [...] entre ces III parties sont *motes*

Bl. la raempli de manieres de metaux et de *blestes* de pierres precieuses et d'autres pierres de diverses manieres [...] entre ces III parties sont *blestes*

G1. la raempli de manieres de metaulx et de *bestes* de pierres precieuses et d'autres pierres de diverses manieres [...] entre ces III parties sont *roches*

Nl. la rempli de manieres de metaulz de *pierres precieuses* et d'autres pierres de diverses manieres [...] entre ces III parties sont *belestes*

Le mot *bleste* traduit le lat. *gleba* pour désigner une motte de terre. ANDi, s. v. *bleste* et FEW I, 410a, BLISTA (Pont-Audemer, Guernesey, Bessin, Vire, etc.), ainsi que les témoins cités par Gdf I, 665a, s. v. *bloste* (anglo-normands: Chardry et *Saint Edouard le Confesseur*) et TL I, 1001, s. v. *blestre*, orientent vers une forme de l'Ouest, plus spécifiquement normande et anglo-normande, le mot apparaissant ailleurs, notamment en picard, sous une forme *bloste*. Signalons que, plus loin dans le *MH* (III, 105), c'est l'expression commune *motes de terre* qui apparaît dans tous les mss, dont *Jl*. Comme le montre la collation ci-dessus, le régionalisme *bleste* est conservé dans *Bl*, mais pose problème aux témoins plus tardifs *G1* et *Nl*, qui le transcrivent sous une forme erronée (*bestes*, *belestes*), l'éludent ou le comprennent de manière approximative comme un synonyme de *pierre* ou de *roche*.

CREMETONNEUX “craintif” (II, 6): *cremetonneux JIBl*, *paoureux Al'Orl*, *cremecomieux GINI*. Le groupe adjectival *plus cremetonneus* traduit le comparatif lat. *timoratiores*. Visiblement, *cremetonneus* n'a pas été compris par les copistes de *GINI*, qui le déforment en *cremecomieux*. L'adjectif employé par *Jl*, dérivé de *cremeteux* (lui bien connu en AF), paraît relativement peu répandu et pourrait bien constituer un régionalisme normand, voire plus largement occidental; voir Gdf II, 364c, s. v. *cremetonnos*; TL II, 1025, s. v. *cremetonos*; FEW XIII-2, 238b, TREMER; auxquels on ajoutera VoieParadPrD, § 275, 12, où Roques 1991, 604, reconnaît quelques normandises. Il est peut-être partagé par le Centre; voir SommeLaurB, 51/306 var. du ms. *X* (Londres, British Library, Add. 54180)¹⁵.

DESESTABLE “instable” (II, 1): *desestable JIBIGINI*, *non estable Al'Orl*. *Desestable* traduit le lat. *instabilis*. Le réviseur remplace cet adjectif par la forme analytique *non estable*, leçon de *Al'* et *Orl*. Les autres attestations du mot et de son paradigme morphologique orienteraient vers l'Ouest et l'anglo-normand; voir TL II, 1575; ANDi, s. v. *desestable*, *desestablité*, *destable*, *destableté*, *deestable*; FEW XII, 221b, STABILIS;

¹⁴ Sauf indication contraire, c'est nous qui soulignons dans les citations.

¹⁵ Le ms. *B* de l'*Ovide moralisé* porte une variante *cremeconneuse* pour *cremetereuse* (OvMorB 2, p. 275, 738var), mais, pour l'heure, sa copie n'est pas localisée.

Matsumura/Roques 2007, 311, penchent pour un anglo-normandisme ; auxquels on ajoutera LégDorVignD, Introduction, p. 72 et 763/1455 var *p* (*desestablis*) ; Angier-DialO, v. 18796 ; JAntRectG, XXXIII, 9 ; avec une hésitation semblable, dans les mss de BalJosPr¹M 69, 59, entre forme synthétique *desestables* (BN, fr. 187, 86a ; BN, fr. 1038, 128c ; BN, fr. 17229, 256b) et forme analytique *non estables* (BN, fr. 22938b)¹⁶.

ESCHAUDE “esquif, petite barque” (IV, 38) : *eschaude JI*, *nassele AI’OrI*. L’*eschaude* désigne une petite barque et traduit ici le lat. *scafa* (*SH*. [...] *piscatoria scafa trepidus transit*). C’est un normandisme, dont les plus anciennes occurrences enregistrées pour l’heure datent du dernier tiers du XIV^e siècle ; voir Gdf III, 352c, s. v. *escande*¹ ; DMF2012, s. v. *escaude*, qui signale l’attestation relevée par FennisGal, s. v. *escaude*, du Clos des Galées de Rouen, 1384 ; FEW XVII, 633b, *SCALDA* ; auxquels on ajoutera RidelVik, s. v. *écaude*. Il est, par conséquent, imputable à JdV, et le *MH* permet d’en situer désormais la première attestation autour de 1333.

ESCLARGIER v. intr., “briller, s’illustrer” (III, 100) : *esclargiee JIAIBI*, *eslargie NI*, *esclarchee GI*, *esclarcie OrI* :

SH. Eo tempore scilicet tempore Romuli sibillam ferunt erictream claruisse.

JIAIBI. En ce temps, c’est assavoir el temps de Romuli, il dient Sebile Heriteienne estre esclargiee.

Le verbe *esclargier*, que *JI* partage, entre autres, avec *AI*, est d’un emploi rare, qui plus est, circonscrit chronologiquement et régionalement (Gdf III, 402a ; TL III, 917 ; ANDi, s. v. *esclarcir* ; FEW III, 276a, *EXCLARICARE). De nombreuses occurrences provenant de textes (anglo-)normands, il est à ranger parmi les régionalismes du traducteur. En outre, le sens qu’il revêt ici (“s’illustrer”) est mieux attesté pour le verbe du deuxième groupe *esclarcir*, employé par *JI* lui-même au IV, 40. Toutes ces particularités expliquent l’intervention banalisante du copiste de *OrI*, qui lui préfère *esclarcir*.

ESGENER “blesser, torturer” (II, 4, 42, 47, etc.). Deux cas de figure se présentent dans le livre II :

- *esgenee JIBINI*, contre *bleciee AI’OrI*, *grevee/esmeue GI* (II, 4, 42) ;
- *esgener JIBINIOrI*, contre *blecier AI’*, *grever GI* (II, 47, 2 occ.).

Le verbe *esgener* apparaît en deux endroits du chapitre, avec chaque fois la même répartition entre les mss. Il faut néanmoins préciser qu’à la première occurrence, *OrI* ressent le besoin de gloser ainsi : *esgenant c’est a dire en lui gienant*.

Le mot est apparemment d’un emploi rare et vieilli au XIV^e siècle, mais qui serait à considérer comme un régionalisme du Nord-Ouest. Voir Gdf III, 467 *sqq.*, nombreux exemples normands ; TL III, 1070 ; ANDi ; FEW XXI, 430b, date *esgener* de 1120-XIV^e s., notamment dans AndréCoutP et ContPerc¹R, III, 2, Glossaire de L. Foulet,

¹⁶ L’occurrence enregistrée par DMF2012, s. v. *desestable*, et extraite de la traduction de la *Legenda aurea* par JdV, dans la version qu’en procure Jean Batallier en 1476, est à comprendre comme le participe passé *desestablez* “privé de”, d’un *desestabler*, issu de *desestablis* ; voir LégDorVignD, Glossaire, p. 1360, s. v. *desestablez*.

egener de de 1491 et *soi esgener* de 1170-ca 1300, Avesnes ; DMF2012, uniquement chez Oresme, qui par ailleurs était lui-même normand, originaire de Bayeux.

LEUMAGES “légumes” (III, 121) : *potages A1’Or1*, *beuvrages B1*, *buvrages G1*, *leumages N1*. Le mot traduit l’ablatif latin *leguminibus* dans la proposition *leguminibus utebatur et herbis* (« il se nourrissait de légumes et d’herbes »). La plupart des attestations de cette forme en *-eu* (à distinguer de l’autre forme enregistrée en *-o* du type *lyonage* 1421 Fribourg, qui s’inscrit dans le prolongement des formes *lion* du frprov.) se localisent dans l’aire normande, surtout aux XIV^e et XV^e siècles ; voir Gdf IV, 766a, s. v. *leunage*, dont en particulier l’attestation de 1305 se lit dans *Cartulaire et actes d’Enguerran de Marigny*, éd. J. Favier, p. 170, Enguerran de Marigny, né à Lyons-la-Forêt en Normandie, étant bien implanté dans la région et ses biens principalement groupés à Écouis et Mainneville ; TL V, 351 ; DMF2012, s. v. *leünage* ; FEW V, 246a, LEGUMEN ; JvignayOisivG, Glossaire, 513, s. v. *leunage* ; Roques 2006, 568-569 ; G. Roques repère en outre des attestations à Rouen, à la fin XIII^e s. (CoutEauB, 279, CoutEauB, 315, CoutEauB, 315), à St-Lô, en 1462 (*Notices, Mémoires et documents de la Société d’agriculture, d’archéologie et d’histoire naturelle du département de la Manche*, I, 2^e éd., 1857, p. 161) et à Cherbourg, en 1486 (*Revue catholique de Normandie*, 18, 1909, p. 177).

MOLUMENT “preuve” (I, 6) : *molument J1A1B1GIN1*, corrigé en *moument A1’*, *monnement Or1*. Le terme traduit le lat. *monimenta* au sens de “preuve, confirmation” :

SH. [...] *benefactoris monimenta certissima capiuntur*.

J1. [...] si comme en terre, en mer, en yaue, en ciel et en toutes autres choses qui sont regardees, l’en prent tres certain *molument* de celi qui bien les a faites, c’est à dire de Dieu, car il donne et embat sa grace es choses devant dites [...]

Fait inhabituel, c’est *Or1* qui transmet cette fois une leçon isolée à considérer aussi comme un normandisme. DMF2012 propose en effet une seule attestation de *monnement* dans des actes normands médio-français. Le mot renvoie toutefois au conseil, non à la preuve, comme dans notre passage.

L’emploi du nom *molument*, donné par les autres mss, dont *J1*, semble circonscrit dans l’aire anglo-normande. Cette forme en *-u* constitue une variante de *moliment*, qui désigne le droit sur la mouture. Étant donné que *moliment* est, pour sa part, également attesté en normand et en anglo-normand (Gdf V, 374c ; ANDi, s. v. *moliment* ; FEW VI-3, 31b, MOLERE), il serait raisonnable de rattacher l’usage qui est fait de *molument* dans *J1* aux régionalismes introduits par JdV. Le sémantisme que celui-ci lui confère correspond néanmoins à un hapax.

QUAQUENEL / QUAQUEVEL “sommets (d’une montagne)” (IV, 8 et 62) :

	J1	A1’	Or1	B1	G1	N1
IV, 8	<i>quaquenel</i>	<i>sommet</i> (suivi de <i>el</i> biffé)	<i>sommerel</i>	<i>quoquerel</i>	<i>sommet</i>	<i>quaquenel</i>
IV, 62	<i>quaquevel</i>	lacune	<i>sommet</i>	<i>quaquerel</i>	<i>sommet</i>	<i>quaquenel</i>

La forme *quaquevel* est enregistrée comme normandisme et anglo-normandisme pour désigner le sommet de la tête, plus rarement le sommet d'une montagne ; voir TL II, 154, s. v. *chachevel* ; ANDi, s. v. *kakenole*¹⁷ ; FEW II, 21a, CACCABUS ; auxquels on ajoutera JVignayOisivG, p. 142 et Glossaire, p. 520, s. v. *quaquevel* ; MahArE, Glossaire, s. v. *caquevel* ; DialGregEvrS, v. 11933 ; Roques 1989, 583 ; Roques 2006, 568 ; Nobel 2009, 141-142. Parmi les manuscrits descendant de *Jl*, on note que *BINl* conservent ce régionalisme sous des formes légèrement modifiées, alors que *GI* le remplace par *sommet*¹⁷. L'unique leçon de *AI* qu'il nous reste (*sommet*) résulte d'une correction, dont la séquence *-el* biffée suggère que la leçon originale se rapprochait de celle de *Jl*. La leçon du ms. *Orl* semblerait avoir été en quelque sorte contaminée ici par la révision opérée sur *AI*, comme si le copiste avait lu *sommerel* en confondant *t* et *r*, sans voir la rature – à peine perceptible – sur *el*, noté au début de la deuxième colonne du texte.

Quaquenellquaquevel, qui, au chap. IV, 8, transpose le lat. *cacumen*, désigne le sommet d'une montagne :

SH. Ascendamus in *cacumen* montis.

MH. Monton el *quaquenel* de cele montaingne.

Soulignons d'autre part que si le substitut *sommet* ne pose aucun problème, il n'en est pas de même du mot *sommerel*. Celui-ci est certes enregistré comme dérivé de *somnier* pour désigner une poutre (Gdf VII, 470b ; DMF2012, s. v. *sommereau* ; FEW XI, 69b, SAGMARIUS), mais le sémantisme de sa famille lexicale ne correspond pas à notre contexte. Dans le sens qui nous intéresse, *sommerel* pourrait bien être une forme de *sommeril*, hapax du XIII^e siècle, qui se rapporte toutefois strictement au sommet de la tête (Gdf VII, 470b ; TL IX, 825 ; FEW XII, 429b, SUMMUS).

SOMIER “porteur” (d'une personne) (IV, 23) : *somier Jl*, *sonner BINl*, *aorné GI*, *covert AI*, *donneur Orl*. Le latin à traduire est *velatum* “voilé, couvert” :

SH. [...] in cuius expugnationem L iuvenes amplexos Minerve simulacrum et sacerdotem dee *velatum* ornamentis inter ipsa altaria trucidarunt.

Jl. [...] en la quele bataille L iouvenciaus despecierent le faus ymage et decouperent le prestre *somier* des aornemens a la deesse entre les autiex.

La remarquable diffraction qui s'est produite dans les témoins ainsi que la correction apportée sur le ms. *AI* confirment que le mot *somier* remonte bien au modèle de toute la tradition manuscrite. *Somier* paraît désigner ici celui qui a la charge de porter et de garder certains objets, en l'occurrence, des objets religieux. L'application à un être humain est connue, mais demeure très rare. En dehors de notre texte, elle se rencontre en emploi métaphorique dans *le Pelerinage Jhesucrist* de Guillaume de Digulleville, ainsi que dans *le Mystère de la Passion* d'Eustache Marcadé ; voir Gdf VII, 467c ; TL IX, 828 ; DMF2012. Les *Pèlerinages* de Guillaume de Digulleville contenant pléthore de normandismes septentrionaux¹⁸, il est possible que l'emploi

¹⁷ D'autres témoins de l'occurrence IV, 8 présentent une variation similaire entre *sommet* et *sommerel* ; voir Snavelly 1911, p. 372, XXVII/4 var.

¹⁸ Voir Greub 2003, p. 376 ; Stumpf 2008.

particulier qui affecte le mot *somier* dans notre extrait corresponde également à un régionalisme. Sinon, on peut conjecturer une extension récente.

SOUEMENT *Jl*, 10 occ. (II, 19; III 28, 58, 65, 67, 118; IV 17, 51). *Al* et *Orl* modifient systématiquement en *soudainement/soudeinement/soubdainement*, plus une occurrence *soustement* (*Orl* III, 67); *Bl* conserve *soudement* à sept reprises et modifie ailleurs en *soudainement*; *Gl* modifie systématiquement en *soudainement/soubdainement*; *Nl* généralise *soudainement*. L'adverbe *soudement* traduit les lat. *inopinato* ou *subito* "subitement". C'est un régionalisme de l'Ouest et de l'anglo-normand, attesté dans plusieurs textes médiévaux, dont les traductions par JdV de la *Legenda aurea* (BN, fr. 241, ca 1348), de l'*Itinerarium* d'Odoric de Pordenone (JVignayOdoT, VIII/215) et des *Otia imperialia* (Gdf VII, 494b; TL IX, 701, s. v. *sode*¹; ANDi, s. v. *soudeement*; DMF2012; FEW XII, 337a, SUBITUS; Roques 1998, 566; LégDorVignD, Introduction, p. 76; JVignayOisivG, Glossaire, p. 524, s. v. *soudement*).

À ces régionalismes pourrait s'adjoindre, mais sans grande certitude, le nom *verne* (voir *infra*).

1.2. Régionalismes grapho-phonétiques et morphologiques

La coloration normande du vocabulaire du ms. *Jl* se trouve corroborée par des faits grapho-phonétiques et morphologiques typiques de la même aire régionale. Sans nier le rôle du copiste, on peut les attribuer au traducteur lui-même, à plus forte raison quand ils sont transmis par certains témoins, peu enclins par ailleurs à conserver les régionalismes. En voici les traits les plus saillants :

- (1) Les graphies *desierrent* (II, 14, 2 occ.) et, dans *Jl* comme dans *Al*, *mierre* "myrrhe" (II, 24) témoignent d'une segmentation de [i] en [iɛ] sous l'action ouvrante de [r] explosif subséquent, connue dans plusieurs régions (Nord, Nord-Est, orléanais), mais aussi caractéristique de l'Ouest, notamment de l'anglo-normand et du normand¹⁹. La forme inédite *gierre*²⁰, généralisée dans *Jl* à partir du chap. I, 12 pour noter *gerre* (= *genre*), pourrait relever du même phénomène, la segmentation de [ɛ] en pareille configuration étant typique de l'Ouest²¹.

À l'exception de *Al*, les autres témoins font disparaître les formes régionales en *ie* en faveur des formes communes. Notons que *Al* transmet une graphie qui rend compte de l'aboutissement normand de [ɛ̃] latin tonique entravé par yod, à savoir la réduction de [iɛi] à [yé] par perte de l'élément final : *siextement* (II, 39) (d'après *siex* < lat. *sēx*)²².

- (2) *Gerre* et *gierre* ("genre, sorte", "manière", "lignage") sont des formes du mot *genre*, qui traduisent tantôt *genus*, tantôt *natura*. Dans *Jl*, c'est la forme *gerre* qui est d'abord

¹⁹ Voir Pope 1961³, § 1172; Gossen 1970, § 10, p. 59; Chaurand 1972, 83-84.

²⁰ Voir *infra*.

²¹ Voir Pope 1961³, § 1172.

²² Voir Chaurand 1972, 43 et 62; LRL II/2, 329.

employée (I 4, 6, 8, 11), puis *gierre* (I, 12, 15, II, 1, 17, 21, 30, III 30, 33, 38, IV, 4, etc.). *AI'Orl* tendent à corriger en *maniere/nature*. Cependant, au chap. I, 8, ils optent pour *lignage*, et là où *JI* porte la séquence *en gierre*, ils lui préfèrent *en commun* (I, 15)²³ ou *generalment* (II, 33). Enfin, le groupe *de divers gierres* (III, 38) a également posé problème à *AI'Orl*, qui portent respectivement *de beste d'autre nature* et *de diverse semence c'est a dire de diverse nature*.

La forme *gierre* n'est attestée, à ce jour, que chez JdV (JVignayOisivG, Glossaire, p. 509, s. v. *gierre*). Le relevé de formes proches, *gerre* et *jère*, ferait pencher pour un régionalisme du Nord-Ouest, voire normand (FEW IV, 116b, GENUS; DEAF G, 465, 41-43; DMF2012, s. v. *genre*).

En général, la leçon *gierre* ne pose pas de véritable problème aux mss plus tardifs du groupe B, qui, quand ils ne la maintiennent pas, à l'instar de *BI*, lui rendent simplement sa forme commune *genre*. Il en va tout autrement dans *AI'* et *Orl*, qui remplacent le régionalisme par *maniere*, *nature* ou *lignage*, termes communs et répandus, dans une tentative de nivellement linguistique.

- (3) Les graphies *jane* (II, 86, III, 90, 110, 111, IV, 27, 31, etc.) et *janesce* (III, 107, 111, IV, 34) correspondent à l'adjectif *jeune* et au substantif *jeunesce*. Elles s'expliquent soit à partir d'une forme *jenne*, où [ẽ] se serait ouvert en [ā], soit à partir d'une forme *jone/jonesce* (d'ailleurs sporadiquement présente, II, 93, 118, 123, etc.), où [o] nasalisé se serait ouvert en [ā] (cf. *dongier/dangier*). Le phénomène paraît être régional, plus spécifiquement normand. TL IV, 1766, s. v. *jonece*, 1831, s. v. *juene*, et FEW V, 92b, JUVENIS enregistrent en effet les formes en *a*, entre autres²⁴, dans *Modus et Ratio*. *Le Livre des deduis du roy Modus* d'Henri de Ferrières, qui, natif de Normandie, a laissé une empreinte normande sur le texte. Dans la même source, on rencontre également des formes proches en *-oa*: *joaneche* et *joanes* (TL IV, 1766, s. v. *jonece*, 1831, s. v. *juene*; DMF2012, s. v. *jeune*). D'autres témoins confortent une hypothèse normande, comme, au premier chef, le ms. *PI* (BN, fr. 241) de la *Légende dorée* de JdV²⁵, mais aussi le ms. *C* (Berlin Staatsbibl. Hamilton 257) contenant les fabliaux édités par NoomenFabl²⁶ et la *Chronique normande* de Pierre Cochon²⁷.

Étant donné que les formes en *-a* sont partagées par intermittence aussi bien avec *BI* qu'avec *AI*, les autres mss francisant en *jeune/jenne* ou se trompant sur le mot (II, 86 *yaux GI*), on peut supposer qu'elles ont été introduites par le traducteur à titre de normandismes.

- (4) Le démonstratif neutre *ce* apparaît en de très nombreux endroits sous la forme nasalisée *cen*, voire *icen*, typique de l'Ouest et tout particulièrement du normand²⁸ (*icen*: I, 11; *cen*: II, 4, 13, 87, 114, III, 10, 28, 37, 38, IV, 3, 16, 23, 83, etc.). Il arrive que cette

²³ La leçon de *JI* *du pechié en gierre* reflète ici l'expression latine *de peccato in genere*. Celle de *AI'Orl* opère un glissement sémantique cohérent basé sur l'idée que le péché est commun à tous les hommes.

²⁴ Aussi dans *Renart* et *Li Proverbes au vilain* (TL IV, 1831, s. v. *juene*).

²⁵ Voir LégDorVignD, Introduction, p. 74.

²⁶ Voir DEAF J, 665, 36 *sqq.*, 674, 14 *sqq.*

²⁷ Voir ChronPCochonR, 33, 34, 96, 121, 147 et 221, ainsi qu'un document de Rouen cité p. 105, n. 2.

²⁸ Voir Chaurand 1972, 105-106; Dees 1987, n° 10.

nasalisation (ou contraction de *ce + ne/en* ?) affecte le régime masculin pluriel *ceus* (*cen qui* II, 10). À de rares exceptions près (ex. III, 120 *cen JIAI* ; II, 13 *cen JIBI*), les autres mss ignorent le phénomène et portent *ce* ou bien semblent avoir été induits en erreur, à l'instar de *GI*, qui donne *eulx* à III, 28. Signalons qu'en revanche, on ne rencontre pas la forme *len* pour le pronom personnel masculin *le*.

- (5) L'adverbe de négation *ne* se rencontre parfois sous la forme archaïque *nen* devant voyelle (II, 4, 9, 88, etc.), mais aussi devant consonne (II 1, 6, 59, 104, III, 13, etc.), sans que la distribution des leçons entre les témoins soit régulière. L'identification de *nen* est par ailleurs délicate, dans la mesure où la graphie manuscrite ne distingue pas l'adverbe négatif *nen* et la séquence *n'en* et que le cotexte ne permet pas toujours de faire le départ entre les deux emplois. Pourtant, quand on n'a pas nettement affaire à un verbe usuellement associé au pronom adverbial *en* à valeur aspectuelle ou à toute référence pronominale par *en*, il est licite d'interpréter *nen*, présent dans un ou plusieurs témoins, comme une forme de l'adverbe *ne* et de supposer que celle-ci remonte au modèle de la tradition manuscrite²⁹.

Reste à cerner les raisons de la présence de cet archaïsme. Les attestations relevées par les dictionnaires suggèrent qu'au XIV^e siècle, la conservation de cette forme archaïque est mieux ancrée en normand ; voir DMF2012, s. v. *ne* ; FEW VII, 184b, NON. Dans une copie anglo-normande du *Jeu d'Adam*, A. Långfors³⁰ rapproche *nen* de la forme normande *cen* du démonstratif, ce qui semble se confirmer dans notre texte (cf. *supra*, § 4).

- (6) Il est fréquent que la désinence de P4 *-ons* se réduise à *-on* (*uson* IV, 6), phénomène souvent partagé par *AI* : *voion* (II, 31), *lison* (II, 102), *resurrexiron* (II, 129), *avon* (IV, 6), *revivron* (IV, 53), etc., ou que *AI* peut même être seul à transmettre : *avon* et *poon* (II, 113), *devon* (II, 114), *reedefion* et *soion* (IV, 46), *gardon* (IV, 58), etc. Cette désinence est bien répandue à l'Ouest, notamment en Normandie³¹.
- (7) On rencontre une occurrence de la forme tonique du pronom personnel régime féminin singulier *lié* (IV, 1), contre *li* dans les autres mss, la forme en *-ié* étant spécifique de l'Ouest, avec une présence plus marquée en normand³².
- (8) Signalons enfin la généralisation de la fermeture en [i] de [e] initial libre dans les mots de la famille de *creer* : *crier* (II, 9, 17, III, 65, etc.), *crié* (I, 3, II, 3, 17, 18, IV, 45, etc.), *cria* (II, 9, 17, 20, etc.), *criature* (II, 17, IV, 52, etc.), *criateur* (II, 17, 31, etc.). Il est exceptionnel de retrouver cette forme dans les autres témoins (*criez OrI* II, 35), qui rétablissent les formes communes en *cree-/crea-*. Le trait, répandu en AF, parti-

²⁹ Voici un exemple tiré du III, 13 : *Car pour ce que le pueple, qui estoit ententif a la charnalité, nen pooit pas la verité concevoir, conmanda Nostre Sire Jhesucrist [...]*. Ici le mot *verité* a une connotation métaphysique et non contingente : on ne peut envisager une séquence qui serait composée de la négation élidée *n'* suivie d'un pronom *en* complément et renvoyant, par exemple, au contenu des propositions précédentes (*en concevoir la vérité* "concevoir la vérité à propos de cela").

³⁰ Voir Långfors 1929, 82. Nous remercions G. Roques pour cette indication.

³¹ Voir Fouché 1967², § 95a, p. 191 ; Dees 1980, n° 233 ; Dees 1987, n° 440 ; JVignayOisivG, 141.

³² Voir Nyrop, II, § 530, 3° ; Zink 1997, 18 et 22 ; et en dernière analyse, Atkinson 2012, qui fait parfaitement le point sur la question, notamment p. 368-384.

culièrement au XI^e siècle³³, est également attesté en picard³⁴. A-t-il pu gagner l'ouest du domaine d'oïl ? Faut-il y voir un archaïsme régional propre au traducteur ?

2. Une traduction latinisante entre archaïsme et innovation

2.1. *Emprunts directs au latin de la source*

On a souligné la propension de JdV à coller à son modèle latin, aussi bien au niveau (morpho)syntaxique qu'au niveau lexical³⁵. Malgré l'évolution que connaît sa technique au fil des années, elle peut globalement être qualifiée de latinisante.

Or c'est précisément l'une des caractéristiques linguistiques du ms. *Jl* que d'être émaillé de calques de la source latine et d'emprunts, directs ou francisés. Parmi les emprunts morphosyntaxiques directs, il faut signaler la récurrence de noms propres transférés intacts dans leur forme latine d'accusatif : *par Zenonem* (III, 107 ; *par Zenon AI'Orl*), traduction de *SH. per Zenonem*, contre *Cyrum* (IV, 1 ; c. *Cyre Orl*), traduction de *SH. adversus Cyrum* ; de datif : *Remo et Remulo AIJl* (III, 99 ; *Remus et Romulus Orl*), a *Cyro AIJl* (IV, 19 ; a *Cyrus Orl*) ; mais surtout de génitif singulier : *de Martis* (I, 8 ; *de March AI*, *de martirs Orl*), *Origenis AIJl* (I, 14 ; *d'Origene Orl*), *Romi et Romuli AIJl* (III, 96 ; *Remus et Romulus Orl*), *de Romuli* (III, 100 ; *de Romulus Orl*), *de Bructi* (IV, 31 ; *de benti AI* ; *de Bructus Orl*). Certains peuvent être maintenus dans *AI*, tel *le filz Phoroney* (II, 110) (- *Phoronei AI*), calque du lat. *filius Phoronei*, que *Orl* traduit en *le filz Phoroneus*. Mais *Orl* peut aussi se passer d'intervenir, comme dans *filz Foroney* (II, 131), *de Cresi* (IV, 17) ou *(de) Cyri*, tantôt maintenue par *Orl* (IV, 8, 9, 10, etc.), tantôt francisée en *(de) Cyre* (IV, 9, 10, etc.).

Un cas se présente où c'est *AI* qui paraît privilégier l'emprunt. Ainsi, au III, 8, pour rendre l'idée d'itération, il reprend le latin *item*, alors que *Jl* propose le français *de rechief*. Comme c'est parfois le cas, *Orl* témoigne de l'une et de l'autre tendance à la fois :

SH. Item [...] ut per observantiam X mandatorum resartiatu decimus ordo qui cecidit angelorum. Item ut sicut populus Egiptiorum propter impietatem ydolatrie et populi Dei oppressionem exterminatus erat X plagis, sic populus Hebreorum a Deo vocatus, ad cultum Dei reformaretur decem preceptis.

³³ Voir Pope 1961³, § 234, p. 108.

³⁴ Voir Gossen 1970, § 35.

³⁵ Voir en particulier Buridant 1980 ; Gerner 2000 ; Gosman 1986 ; Trotter 2000 ; Pignatelli 2000 ; JVignayOisivG, p. 111 *sqq.* ; Evdokimova 2008.

Jl. De rechief que par les X commandemens de la loy soit recouvree la disiesme ordre des angres qui chaïrent ; *de rechief* que aussi, comme le pueple des Egyptiens, pour les ydoles qu'il aoroient, pour l'oppression du pueple furent peris par X plaies.

AI. Item que par les X commandemens de la loy soit recouvré le disiesme ordre des angres qui chaïrent ; *item* que aussi comme le pueple des Egyptiens pour les ydoles que il aouroient pour l'oppression du pueple furent peris par X plaies.

Orl. Item derechief que par les dis commandemens de la loy soit recouvré le disieme ordre des anges qui chantent ; *derechief* que aussy comme le pueple des Egyptiens pour ydoles qu'ilz aouroient pour l'oppression du pueple furent pris par X plaies.

Notons que la leçon *item* de *AI* n'est pas le fruit d'une révision, si bien qu'on aurait tendance à la considérer comme la leçon originale, face à la locution *de rechief* de *Jl*. Même si, du point de vue stemmatique, l'accord *JlOrl* a normalement un poids déterminant, on pourrait admettre, dans un cas comme celui-ci, que chacun des deux copistes a pris l'initiative de remplacer l'adverbe *item*. Toujours est-il que la convergence de la technique de traduction qui s'observe entre *AI* et *Jl* conduit de manière raisonnable à attribuer la plupart des phénomènes d'emprunts morphosyntaxiques et lexicaux au traducteur JdV.

Le ms. *Jl* comporte enfin des emprunts directs lexicaux, inédits ou rares, et que *AI'* et/ou *Orl* francisent, non sans d'ailleurs se tromper parfois. En voici quelques exemples.

CUBITORI (III, 83) : *coutes AI'BIGIORl, coudees NI*. En guise de traduction du latin *XXX cubitorum*, *Jl* porte *XXX cubitori* sans abréviation, tandis que *AI'Orl* ainsi que les continuateurs de la branche β francisent en *XXX coutes* ou en *XXX coudees*. Reste que *AI'* adopte cette leçon à la suite d'une correction, bien visible, ce qui autorise à avancer que la leçon de *Jl* remonte à la traduction. Si, par référence à l'unité de mesure, le MF et les siècles suivants ont pu connaître des mots savants tels que *cubite* "coude, coudée" ou son dérivé *cubital* "de la longueur d'une coudée" (Gdf II, 390b, s. v. *cubital* et *cubite* ; FEW II/2, 1450a, CUBITUM), l'emprunt direct *cubitori* demeure néanmoins isolé. Compte tenu de sa finale en *-i*, qui imite le latin, il est légitime de conjecturer une inadvertance du traducteur, qui, ailleurs dans le texte, use toujours du mot *coude*.

CYNARA (III, 84) : *cynara JIBINI, chinara Gl, harpes AI'Orl*. Le lat. *cynara* (lat. class. CINYRA) renvoie à un instrument à cordes. La forme francisée *cynare* se rencontre dans une édition de 1534 de la Bible de Lefèvre d'Étaples (Gdf II, 410c) ; la forme *cinyre*, issue du lat. class., est attestée au XVII^e siècle (FEW II/1, 691a, KINYRA).

MALA PUNICA (III, 21) : *mala punica JIBIGINI, pomes d'orange AI'Orl. Jl* et sa famille reprennent l'expression latine *mala punica* employée par *SH* pour référer à des grenades, ce qui devient *pommes d'orange* dans *AI'Orl*. L'emprunt textuel, sans aucun doute opéré par JdV lui-même, reste sans écho.

NABLA (III, 84) : *nabla JIBIGINI, naquaires AI'OrI. JI* reprend tel quel le neutre pluriel *nabla*, qui désigne des instruments à cordes comparables à des cithares. La transposition opérée par *AI'OrI* en *naquaires* “tambourins” est donc approximative. On rencontre bien l'emprunt francisé *nable* au XVI^e siècle, mais de manière très limitée (Gdf V, 461a ; FEW VII, 1a, NABLUM). Cela invite à considérer l'emprunt direct *nabla* comme une solution trouvée par JdV face à un terme latin renvoyant à une réalité étrangère qui devait lui être inconnue.

NEBULON (IV, 83), *glouton AI'OrI. JI* conserve sous une forme à peine francisée le latin du texte-source au génitif singulier *nebulonis* “vaurien”. L'emprunt revenant ailleurs dans le *MH*, notamment au livre XXV, 84³⁶, et étant également attesté chez Rabelais, dans *Pantagruel*, et enregistré par Cotgrave (FEW VII, 71a, NEBULA), il n'est pas à mettre sur le compte d'une méconnaissance ou d'une incompréhension du texte latin, mais procède d'un choix délibéré qui aura des continuateurs.

Conjointement à ces emprunts, sur lesquels le réviseur, modèle de *AI'* et *OrI*, a cru opportun d'intervenir en raison de leur forme latine et parce que le français disposait alors d'un lexème tout aussi approprié, il en est de nombreux autres qui, de toute évidence, ont embarrassé par leur archaïsme ou leur nouveauté. Nous allons en voir plusieurs occurrences. Elles font partie d'un ensemble de leçons qui devaient se démarquer de la langue ordinaire de l'époque soit par leur caractère obsolète, soit par leur caractère novateur, soit encore par leur rareté. Cette polarisation du vocabulaire, entre ancien et moderne, distingue tout particulièrement *JI*, face aux états de langue plus unifiés et standardisés dans *AI'* et *OrI*. Elle serait à rapprocher du style caractéristique de JdV, tout à la fois conservateur et audacieux dans son souci de restituer *ad litteram* le texte de son modèle latin.

2.2. Archaïsmes lexicaux

Le vocabulaire du ms. *JI* se distingue sporadiquement par son caractère vieilli au XIV^e siècle. Comme en témoignent les leçons de *AI'* et *OrI*, le réviseur s'est alors efforcé le plus souvent de le moderniser. Cette particularité récurrente de *JI* rejoint le style archaïsant qui s'observe dans les choix de traduction, notamment par calque du latin. Voici quelques-uns des archaïsmes relevés.

AEMPLIR “accomplir, exécuter” (IV, 13) : *aempli JIAI, acompli OrI*. Le verbe ancien *aemplir* est en perte de vitesse dès le XIV^e siècle dans cette acception (Gdf I, 120c ; TL I, 162 ; ANDi ; DMF2012 ; FEW, IV, 591a, IMPLERE). Il fut très probablement

³⁶ Le quatrième tome du ms. *J*, contenant le livre XXV, a disparu. La leçon *nebulon* est conservée par l'édition d'Antoine Vérard de 1495-1496 (Paris, BN, RES-G-203, fol. 139v), tandis que les mss *Or4* (BN, fr. 314) et *C4* (BN, fr. 52) le modifient en *mauvaiz*.

inspiré au traducteur par l'original latin *emplevit*, dont il constitue un calque. JdV le sollicite également dans sa *Légende dorée*; voir LégDorVignD, Introduction, p. 71.

ARMENT “(troupeau de) bœufs” (III, 27): *armenz JIBIGINI, buefs* (puis *armens* par la suite) *Orl*. Traduit le lat. *armentis* pour désigner des bœufs. Le terme *arment*, propre à la littérature biblique, est un archaïsme, dont le *MH* fournit la seule et dernière occurrence connue en MF (Gdf I, 400c; TL I, 537; ANDi, s. v. *arment*¹; FEW I, 142b et XXV, 280b, ARMENTUM).

OUR “extrémité, bord” (III, 18 et 21):

	J1	A1'	Orl	B1	G1	N1
III, 18	<i>our</i>	<i>bort</i>	<i>bort</i>	<i>our</i>	<i>or</i>	<i>or</i>
III, 21	<i>our</i>	<i>ourlé</i>	<i>ourlé</i>	<i>or</i>	<i>ourlet</i>	<i>our</i>
	<i>ours</i>	<i>franges</i>	<i>franges</i>	<i>ours</i>	<i>ourlés</i>	<i>ours</i>

La leçon *our* de *J1* traduit le lat. *ora*, désignant l'extrémité, le bord. Cet emploi, fréquent en AF, devient rare en MF; voir Gdf III, 672a, s. v. *eur*²; TL VI, 1164, s. v. *or*²; DMF2012, s. v. *or*³; FEW VII, 382a, *ORA*. *A1'* et *Orl* modernisent tantôt en *bort*, tantôt en *ourlé* ou *frange*. Au sein de la branche B, seul le copiste de *G1* intervient en ce sens, en préférant le mot *ourlet*, encore qu'il s'en abstienne pour la première occurrence (III, 18). Mais, compte tenu de la graphie *or* qu'il adopte alors, on ne peut exclure qu'il ait compris *our* au sens de *aurum*, le contexte pouvant en effet induire en erreur: *Et entre le fons du henap et l'our estoient cercles d'or tornoiables et estoient apelez esperes*.

SILVE “forêt” (III, 77): *silve JIBIGINI, forest A1'Orl*. La leçon de *J1* *silve* est à rapprocher de l'ancien français *selve* ou *silve*. L'emploi du mot, bien connu pour désigner la forêt, s'essouffle néanmoins en MF (Gdf VII, 367b, s. v. *selve*; TL IX, 382, s. v. *selve*; DMF2012, s. v. *sylve*; FEW XI, 614b, *SILVA*). *A1'* et *Orl* lui préfèrent d'ailleurs le moderne *forest*. On peut donc se demander s'il s'agit d'un continuateur de l'AF *selve* ou d'un calque du modèle latin *silva*.

SUEGRE “beau-père” (III, 3 et IV, 18):

	J1	A1'	Orl	B1	G1	N1
III, 3	<i>suegre</i>	<i>pere de sa femme</i>	<i>pere sa femme</i>	<i>suegre</i>	<i>seigneur</i>	<i>socre</i>
IV, 18	<i>suegre</i>	<i>pere sa fame</i>	<i>suegre</i>	<i>segre</i>	<i>serourge</i>	<i>socre</i>

Le terme *suegre*, conservé avec constance dans *JIBI*, traduit littéralement le lat. *SOCER*, qui est précisément son étymon. La leçon *pere (de) sa femme*, généralisée dans *A1'*, mais non dans *Orl*, qui rejoint *J1* au IV, 18, est de toute évidence une modernisation. La leçon de *G1* serait une mélecture de *suegre*, qui était sans doute sorti d'usage

sous cette forme au XV^e siècle. Ce qui appelle toutefois à la prudence quant au caractère obsolète du mot, c'est sa pérennité en MF sous d'autres graphies, *sogre*, *socre*, *soir* (Gdf VII, 590b, s. v. *suire*²; TL IX, 1069, s. v. *suire*¹; ANDi, s. v. *socre*; DMF2012, s. v. *socre*¹ et aussi *socre*² pour le féminin; FEW XII, 15b, *SOCER*). D'ailleurs, *NI* le maintient sous une forme *socre*, plus latinisante. Peut-être le terme était-il devenu recherché. Cependant, les sources qui l'emploient étant très souvent localisées à l'ouest du domaine d'oïl, aurait-on affaire à un archaïsme régionalement marqué ?

Dans tous les cas, *suegre* remonte sans doute au traducteur. La traduction par JdV des *Otia imperialia* en offre d'ailleurs une autre occurrence; voir JvVignayOisivG, XCII/9, ainsi que Glossaire, p. 523, s. v. *seugre*.

2.3. Nouveautés lexicales

Loin de se constituer uniquement d'archaïsmes, la langue de *JI* introduit un nombre remarquable d'emplois récents et de nouveautés, qui correspondent à des premières attestations, ou à des hapax quand elles n'ont pas été reprises par l'usage.

2.3.1. Acceptions récentes au XIV^e siècle

ANIMEL, adj., "animal" (II, 32) *JIAIOrIBIGINI*:

SH. Actiones autem ut dictum est sunt tres scilicet *animalis*, spiritualis, naturalis, quibus similia sunt instrumenta corporis.

MH. [...] et, si comme dit est, il sont III accions: *animel*, esperituel, naturel. Et a ces accions sont semblables instrumens de cors.

Ce calque francisé de l'adjectif latin *animalis*, repris plus loin dans le chapitre pour traiter précisément des *membres animelz*, est intéressant du point de vue à la fois linguistique et philologique. Tous les manuscrits s'accordent ici pour proposer cette leçon, qui constitue de toute évidence une des rares et des plus anciennes attestations du mot (Gdf VIII, 124b, s. v. *animal*; FEW XXIV, 593a, *ANIMALIS*). L'hypothèse de la rareté et de la relative nouveauté du mot pourrait être confortée par le traitement d'une autre occurrence du lat. *animal*, au chap. II, 37, exposant les vertus de l'âme:

SH. Ideoque licet etiam videatur puer esse *animal* antequam homo...

JIBIGINI. Ja soit ce que elle soit veue estre *essenciel* avant que homme...

AI'OrI. Ja soit ce que elle soit veue estre *beste* avant que homme...

Hormis le fait que la traduction modifie ici le sujet de la concessive – *puer* > *elle* (= *l'âme*) –, la leçon révisée de *AI'* et *OrI* reflète mieux le texte latin, d'autant plus qu'en bien d'autres endroits du texte, le substantif *animal* est traduit par *beste* (II, 27, 28, 29, etc.). Toutefois, comment expliquer ici la leçon *essenciel* de *JI* et des manuscrits du groupe β ? Et que portait le ms. *AI* avant révision ? Nous sommes probablement en présence d'une *diffRACTIO IN ABSENTIA*. Le modèle de la tradition présentait sans doute une leçon que les deux branches de la tradition ont jugé bon de modifier: il devait s'agir du mot *animel* ou *anemel* (subst. ou adj. ?), qu'une lecture trop rapide, mais aussi une réflexion sémantique cohérente ont pu transformer en *essenciel*.

DETRAIT “enlevé, ôté” (III, 27): *detracte JIBIGINI, AI lacunaire, ostee OrI*. Traduit le lat. *detracta* au sens neutre de “enlevée”: *SH. Detractaque pelle hostie... > MH. Et la pel du sacrefice detracte...* Ce sens est neuf au XIV^e siècle (Gdf II, 689c; TL II, 1836; DMF2012, s. v. *detrarre*; FEW XIII/2, 178a, *TRAHERE*). Notre texte en livre une des attestations les plus anciennes.

SIEL “dais, montant de lit” (III, 84): *sielz JIBI, cielz GINI, entailleures AI', entaillemens OrI*:

SH. De quibus fecit rex fulcra et sedilia domus domini et domus regie [...]

MH. Desquies (de différents bois) le roy fist les sieges et les sielz de la maison Nostre Seigneur et de la maison royal [...]

Les mots latins *fulcra* “montants de lit” et *sedilia* “sièges” sont traduits par le couple *les sieges et les sielz/cielz* dans *Jl* et *β*, mais par *les sieges et les entailleures/entaillemens* dans *AI'* et *OrI*. *Sieges* correspond *a priori* à *sedilia*. La leçon *sielz* de *JIBI* est moins évidente. On peut d'emblée exclure qu'il s'agisse du nom *seel* “seau”, dont la graphie prend parfois acte de la fermeture en *i* de *e* initial (DMF2012, s. v. *siel*; FEW XI, 661a, **SITELLUS*), car quel glissement sémantique supposer dans le contexte ? La graphie adoptée par *GINI* invite à reconnaître plutôt le pluriel de *ciel*. Le mot peut en effet désigner un dais, en particulier un dais de lit, sens qui se répand à partir du XIV^e siècle; voir TL II, 426, une occurrence chez Brunet Latin; DMF2012, D.4, qui relève une graphie *siel* dans un document de 1343; FEW II-1, 35a, *CAELUM*. Tout se passe comme si le réviseur n'avait pas saisi la signification du mot qu'il a remplacé, puisque le terme *entailleures* (*AI'*), dont le copiste de *OrI* se contente de modifier la désinence (*entaillemens*), désigne plutôt des gravures, des sculptures et s'éloigne fort du texte latin. Sans doute la difficulté venait-elle d'une leçon originale *sielz*, qui, à l'époque, devait correspondre à un néologisme.

2.3.2. Premières attestations

CONTRARIE “contradiction” (III, 44): *contrarieté AI'OrIBIGINI*. *Contrarie* rend le lat. *contrarietas*. En comparaison avec *contrariété*, forme savante très répandue en MF et donnée par tous les témoins de notre texte, il paraît être d'un emploi récent au XIV^e siècle et très rare d'une manière générale en MF (Gdf II, 269b, s. v. *contralie* et IX, 179b, s. v. *contrariété*; TL II, 783, s. v. *contrarie* et *contrariété*; FEW II-2, 1121b, *CONTRARIUS*, une occ. chez Gace Brulé; DMF2012, s. v. *contrariété* et *contrarie*, dont sont enregistrées deux occ., dans le *Rosarius* et chez Charles d'Orléans). Le mot *contrariété* résultant d'une révision dans *AI'*, il ne fait aucun doute que la leçon de *Jl* reflète la traduction originale de *JdV*.

DENIER “nombre dix” (III, 8, 2 occ.):

SH. Ideoque autem lex moralis sub denario qui constat ex tribus et VII data est [...]. Item quia denarius est primus limes in numeris et impletionem decalogi consistit prima perfectio spiritualis [...]

Jl. Et pour ce la loy moral est donnee sus la significacion du denier (corr. danter), qui est de III et de VII. [...] Et après, le denier est le premier en nombres, et en

l'acomplissement des X commandemens de la loy est la premiere perfection esperietuel [...]

	J1	A1'	Or1	B1	G1	N1
III, 8	<i>danter</i>	<i>nombre de X</i>	<i>nombre le X denier</i>	<i>danter</i>	<i>danter</i>	<i>doultez</i>
	<i>denier</i>	<i>nombre de X</i>	<i>X</i>	<i>derrenier</i>	<i>derrenier</i>	<i>derrenier</i>

Le terme *denier*, présent dans la première formulation divergente de *Or1* (*nombre le X denier*) et deux phrases plus loin dans *J1*, était sans doute présent dans la traduction originale à la place de *danter*. Cette dernière leçon, correspondant à un emploi, semble-t-il, non attesté ailleurs, résulte sans aucun doute d'une erreur de lecture lors de la copie. Nous l'avons donc corrigée. Toutefois, l'emploi du mot *denier* pour dénoter le nombre dix – sens confirmé par la source latine, le contexte et les variantes *A1'Or1* – mérite d'être souligné, puisque les seules autres attestations de cette application sont circonscrites dans l'œuvre de JdV, l'une dans la traduction de la *Legenda aurea*, l'autre dans *les Merveilles de la terre d'Outremer*. Dans son adaptation de la *Légende dorée*, Jean Batallier a conservé la leçon *denier*, qui ne devait donc pas poser de problème de compréhension au XV^e siècle ; voir LégDorVignD, 284/30, Glossaire, p. 1359, s. v. *denier*, JvVignayOdoT, XXVI/48. Les dictionnaires n'enregistrent pas l'emploi à ce jour (Gdf IX, 302a ; TL II, 1393 ; DMF2012 ; FEW III, 39b, DENARIUS).

Trois hypothèses sont envisageables pour expliquer ce néologisme dans l'œuvre de notre traducteur. 1) JdV a confondu l'adj. numéral lat. DENARIO "relatif à dix" avec le substantif DENARIUS "monnaie". 2) La forme *denier* pourrait aussi résulter d'une réduction phonétique de *dizenier*, applicable à un groupe de dix personnes, encore qu'aucun dictionnaire ne signale un tel phénomène (Gdf IX, 389a, s. v. *dizenier* ; DMF2012, s. v. *dizainier* ; FEW III, 23b, DECEM). 3) Aussi est-il plus vraisemblable de considérer l'emploi du français *denier* au sens numéral comme un calque du modèle latin, qui recourt à la construction absolue de DENARIUS en ce sens, d'abord dans l'expression SUB DENARIO, puis en position de sujet précisément là où *J1* porte le nom *denier*. L'emploi absolu de DENARIUS pour signifier le nombre dix est attesté chez les Pères de l'Eglise (Blaise 1967², II, s. v. *denarius*¹ ; voir aussi Edwards-Merrilees 2002, III, s. v. *denarius*²) – c'est d'ailleurs d'une telle construction qu'est né dès l'Antiquité le terme *denarius/denier* pour désigner la monnaie, qui originellement valait dix as. La substantivation de DENARIUS "nombre dix" remonte donc au moins au lat. médiéval, et l'emploi de *denier* comme nom procéderait d'une influence du latin.

RESIDU "le reste, ce qui reste" (III, 30) : *residu J1B1G1*, *remanant A1'*, *demourant N1Or1*.

Le terme *residu* est tiré du modèle lat. *residuum*. Emprunt savant très fréquent en MF, il est toutefois d'un emploi récent à l'époque du MH, puisque ses premières attestations enregistrées remontent à 1331, voire à 1365 pour le sens général "le reste, ce qui reste", qui nous intéresse ici (Gdf VII, 97b et X, 556b ; TL VIII, 1015 ; DMF2012 ; FEW X, 297b, RESIDUUM ; TLFi). Il y a fort à parier que *residu* provient du traducteur, dans la mesure où cette leçon de *J1* fait écho à la source latine et s'impose moins pour l'époque que les termes anciens *remanant* et *demourant*.

respectivement employés par *Al'Orl*. L'occurrence du *MH* repousse la première attestation du sens large "ce qui reste" à 1332-1333.

SABBATISME (III, 40, rubrique): *sabbatisme JIBIGINI, fester Al'Orl*. La leçon *sabbatisme* semble être un emprunt francisé de la source lat. *sabbatismo* pour désigner le jour de fête. Le mot est inconnu ailleurs en français médiéval, mais il a tout de même été compris par la famille B, qui le maintient. Il faut attendre le XVII^e siècle pour en rencontrer des occurrences, où il désigne alors l'observance du sabbat, emploi aujourd'hui vieilli (FEW XI, 3a, *SABBATUM*; TLFi, s.v. *sabbat*). Imputable au traducteur, le recours au terme *sabbatisme* dans le *MH* permet donc de conjecturer une introduction du mot en français par francisation du lat. *SABBATISMUS* et de faire remonter la première attestation aux années 1330.

ZELOTIPE (III, 43, rubrique et texte, 2 occ.): *zelotipe JIBIGINI, jalousie Al', zeloripe/ jalousie Orl*. *Zelotipe* correspond au lat. *zelotipie* "jalousie". *Jl*, B et *Orl* s'accordent pour en donner un calque plus ou moins fidèle (*zelotipe* / *zeloripe*), tandis que *Al'* corrige en *jalousie*. Le premier enregistrement de *zelotipe* date du XVII^e siècle, mais le mot est adjectif, au sens de "jaloux" ou "zélé". Ses occurrences ultérieures, au XIX^e siècle, peuvent certes prendre la forme nominale. Elles continuent toutefois de renvoyer à l'individu atteint de jalousie, avec une stricte application dans le domaine psychiatrique (FEW XIV, 661a, 5, *ZELUS*). On signalera toutefois que l'emprunt direct *zelotipie* est attesté chez Palsgrave pour marquer *stricto sensu* la jalousie (FEW XIV, 661a, 4, *ZELUS*) et que le nom *zelodiation* se rencontre dans la première moitié du XV^e siècle pour renvoyer à l'ardeur amoureuse (DMF2012, une occ. dans *les Règles de la seconde rhétorique*; mais rattaché à *ZELOSUS*). En somme, le *MH* fournit désormais la première occurrence du terme *zelotipe*, occurrence qui, en dénotant la jalousie, constitue cependant un hapax sémantique.

2.3.3. Hapax sémantiques

COTON "étoffe de coton rouge" (III, 24): *coton JIBIGINI, vermeil Al'Orl*. La leçon *coton*, dont la graphie ne fait aucun doute dans les mss, traduit le lat. *crocum*, qui désigne la couleur de safran :

SH. [...] signari quatuor elementa [...] per *crocum* ignem, quia in colore ei similatur.

Jl. [...] es IIII couleurs des couvertures sont senefiés les IIII elemens : par le bis, la terre, car il est de terre et est premier terrien et a verte couleur ; par le pourpre, la mer, car il est taint des eschales de la mer ; par la jacinctine, l'air ; et par le *coton*, le feu, car il li ressemble en couleur.

Sauf erreur, le sens qui serait pris ici par *coton* reste inconnu des dictionnaires, le mot étant exploité pour évoquer essentiellement la couleur blanche. Il faut toutefois noter que certains de ses dérivés sont susceptibles d'impliquer la présence de motifs ornementaux, tel *cotonnade* "étoffe de coton à dessin tissé" (FEW XIX, 101a, *QUTUN*). La leçon de *Jl*, qui n'a aucunement embarrassé ses continuateurs, a peu de chance de relever d'une erreur de copie. Le même mot *coton* est en effet associé à la couleur rouge dans l'expression *de coton II foiz taint* (III, 21), transmise intacte par

les mss retenus. Elle transpose le lat. *cocco bis tincto*. *Coton* implique donc nécessairement le sème /rouge/. Il est aussi coordonné à un terme dénotant une variété de rouge : *de porpre et de coton II foiz taint*³⁷. Cette coordination oriente implicitement vers la teinte rouge, de la même manière que l'analogie posée avec le feu dans les lignes qui nous occupent. Se souvenant du passage du III, 21, éloigné d'à peine un feuillet et demi, le traducteur a-t-il tenu pour acquise cette association du mot *coton* avec la couleur rouge pour référer exclusivement à une étoffe de coton rouge, ou bien a-t-il lu le lat. *crocum* pour *coccum* "étoffe teinte en écarlate" ? Il serait cependant raisonnable de supposer que le sens pris ici par *coton* était récent au XIV^e siècle ou propre à un domaine technique. La banalisation en *vermeil* dans *AI'* témoigne en tous cas du fait que le réviseur a compris le sens pris par *coton*.

ENFANTEE (*fame* –) "en couches" (III, 34, rubrique) : *enfantee JIBIGINI, qui a eu enfant AI'OrI*. Le participe passé féminin *enfantee*, qui correspond au lat. *puerpere*, signifie "accouchée, en couches", sens non attesté ailleurs. Le réviseur (*AI'OrI*) préfère du reste recourir à une périphrase définitoire, *femme qui a eu enfant*. Les témoins du groupe β ayant toutefois maintenu la leçon de *JI*, qui, à l'évidence, n'a donc pas soulevé d'obstacle pour eux, on pourrait supposer une extension sémantique initiatrice ou récente, que *AI'OrI* ont préféré remplacer par une périphrase. L'expression *fame enfantee*, réduite à un nom suivi d'un participe passé à valeur active, a en outre le mérite d'imiter le caractère condensé du terme latin, ce qui reflète le style latinisant de JdV.

ENGROISSIÉ "enrichi" (III, 105) : *monteplié AI'OrI*, omis *BI*, *ennoblis GI*, *plain NI*. Le participe passé *engroissié*, que *JI* est seul à livrer, traduit le lat. *opulentissimo* dans le sens spécifique de "enrichi, puissant", confirmé par les diverses variantes. Le verbe n'est pas recensé en ce sens, sous quelque forme que ce soit (Gdf III, 183a et IX, 468a, s. v. *engrossier*, III, 184a et IX, 468a, s. v. *engrossir*; TL III, 412, s. v. *engrossier*; DMF2012, s. v. *engrosser* et *engrossir*; FEW IV, 273a, *GROSSIA). FEW IV, 277b atteste néanmoins l'adj. *gros* au sens de "puissant" ('*machtig*') et c'est sans doute à ce sémantisme qu'il faut rattacher le participe passé *engroissié* utilisé par JdV. La diffraction des témoins issus de *JI* confirme qu'il s'agit d'un mot problématique, et la correction apportée sur le ms. *AI'* indique qu'il correspond à la leçon originale.

HUIS "embouchure" (III, 111) : *huis JIBINI, entrees AI'OrI*, omis *GI*. Le terme *huis* prolonge le lat. du texte-source *hostia* (lat. class. *OSTIUM*) pour désigner, semble-t-il, l'embouchure du Rhône : *Et adonc est Marsile faite pres des huis du Rone es yaues es loingtainz senz* (« dans un golfe écarté »). Le mot *huis* est d'un emploi encore bien vivant en MF, mais plutôt dans son acception première et concrète de "porte (d'un bâtiment)" et par extension "ouverture" (Gdf IX, 773a; TL XI, 23; DMF2012; FEW VII, 437a, *OSTIUM*; TLFi). En outre, le sens qu'il prend ici n'est attesté nulle part ailleurs. Cela peut expliquer l'intervention du réviseur (*AI'* et *OrI*) en faveur de *entrees*. Ce dernier mot est à peine plus récent, mais il avait au moins le mérite d'être connu, dès l'AF, pour référer à une voie d'accès et, de manière spécifique, à l'embouchure d'un cours d'eau (TL III, 657; FEW IV, 774b, *INTRARE*).

³⁷ Tous les témoins s'accordent sur cette leçon.

SIEGE “selle (de cheval)” (III, 83) : *sieges AIJINI*, *siege BIGI*, *seles OrI*. Le mot *siege* traduit le lat. *sessio*. Son emploi pour désigner une selle de cheval remonte à l’original, puisqu’il est transmis par *AI*. Sauf erreur, le sens spécialisé qu’il revêt ici est inconnu des dictionnaires, sinon avec complément dans un rapport tout-partie dans l’expression, d’abord relevée par Richelet, *siège d’une selle*, qui correspond à la « partie de la selle sur laquelle le cavalier est assis » (FEW XI, 409b, SEDICARE). Dans le *MH*, le recours à *siege* peut résulter d’une traduction littérale du lat. *sessio* par rapprochement étymologique. D’ailleurs, *OrI* francise ce qu’il a pu considérer comme un latinisme. L’accord des autres témoins avec *JI* inciterait à l’admettre plutôt comme un néologisme qui serait resté rare sans pour autant poser de réel problème de compréhension au cours du MF.

VERNES “planches ou rondins” (III, 77, 2 occ.) : *vernes JIBINI*, *veirieres/vernes GI*, *ymages AI’OrI* (fautif). Le terme *vernes* est un calque du modèle lat. *verna* :

SH. In summitate vero muri per gyrum affixa erant aurea *verna* ad magnitudinem hominis, propter aves ambigendas, ut de longe aspicientibus quasi silva aurea videretur.

JI. En la souveraine partie de tout entour estoient fichiees *vernes* dorees pour chacier les oisiaus et estoient granz comme un homme, et de loing estoit veu as regardans aussi comme une silve d’or.

Le mot *verne*, d’origine gauloise et attesté dès le XII^e siècle, demeure d’un emploi rare, peut-être d’ailleurs en raison de sa spécialisation technique, le verne désignant un gouvernail ou tout engin fait avec le bois d’aulne, voire une solive en MF (Gdf VIII, 198c; TL XI, 299; ANDi; DMF2012; FEW XIV, 300a-301a, Verno-; TLFi, s. v. *vergne*). Aujourd’hui, sous l’orthographe *vergne*, c’est un régionalisme du Sud correspondant à *aulne* dans le Nord (FEW XIV, 300a; TLFi, s. v. *vergne*). Autant d’acceptions qui ne conviennent pas à notre contexte. Les *vernes* qui entourent la partie supérieure du temple correspondent, selon toute vraisemblance, à de longues pièces de bois, planches ou rondins. Ce sens serait un hapax. Sa technicité et sa rareté expliqueraient que le réviseur (*AI’OrI*) ait achoppé sur le mot et l’ait mal interprété comme un synonyme d’*ymages* “représentations, statues”, qu’il lui substitue.

2.3.4. Raretés lexicales ou emplois recherchés

La langue de *JI* a enfin la particularité d’user de raretés lexicales ou sémantiques, qui rejoignent de fait l’objectif visé par le recours aux archaïsmes et aux nouveautés, à savoir résoudre au mieux, avec les moyens que procure le français de l’époque, la difficulté que pose la richesse lexicale du latin, le caractère abstrait d’un discours ou le caractère inédit d’une réalité exotique, sans trop trahir la source latine.

CENAILLE (III, 77) : *cenaille JIBINI*, *estage AI’GI*, *cenacle OrI*. Le mot *cenaille* traduit *cenaculum* et désigne d’une manière globale une pièce située à un étage supérieur. Il s’agit d’une forme populaire de *cenacle*, celui-ci étant d’ailleurs préféré par *OrI*. Le correcteur de *AI’* et le copiste de *GI* ont banalisé en *estage*, employé du reste dans la

suite de la phrase dans tous les mss. *Cenaille* étant attesté depuis la première moitié du XIII^e siècle, la difficulté qu'il a manifestement présentée ne semble pas devoir tenir à son caractère récent. Trochet 2006, 410-411 suggère toutefois de rattacher l'introduction du terme au domaine savant des ateliers monastiques du Nord. Au vu de la variation qui entoure son emploi dans notre texte, tout porte à croire qu'il devait encore être considéré comme recherché en MF. Le rattachement à une aire régionale particulière ne semble pas envisageable, d'après les témoins ; voir Gdf II, 103b, s. v. *chenail* et VII, 428a, *sinai* ; TL II, 105, s. v. *cenail* ; DMF2012, s. v. *cenail* et *cenacle* ; FEW II/1, 577a, CENACULUM.

COMBIEN QUE “autant que” (III, 99) : *combien que JIBIGI, combien NI, tant comme AI'Orl* :

SH. Immo vero, inquit, carum si *quantum* volet quisque bibat.

JI. Mes chier se chascun bevoit *combien que* il voudroit.

Le tour construit avec *combien que* imite le texte latin, *quantum volet*. La locution conjonctive *combien que* accompagnée de l'indicatif est à comprendre avec la valeur, assez peu répandue, d'équivalence “autant que”³⁸. FEW II-2, 1544a, QUOMODO, l'enregistre uniquement dans *Guillaume de Dole* (v. 2945). On la trouve aussi dans Mir-NDChartrK, 141/25, VMortAnB, v. 1171, BeaumCoutS, 798, 1281, DialGregEvrS, v. 16864. Elle a donc de fortes chances d'être originelle, tandis que la révision de *AI'* et *Orl* relève d'une banalisation.

ENBEU “imprégné, plein” (III, 65) : *enbeues JIAIBIGINI, enclines Orl*. Le participe passé féminin pluriel *enbeues*, dont seul s'écarte *Orl*, est un calque du lat. de la source *imbutas* “imprégnées, pleines”. Il reste peu attesté dans ce sens en français médiéval (Gdf IX, 432b, s. v. *embeu* et 783b, s. v. *imbu* ; ANDi, s. v. *embevrrer* ; DMF2012, s. v. *embu* ; FEW IV, 568a, IMBIBERE), ce qui explique l'intervention de *Orl*.

ENROUGI “teinté de rouge” (III, 104) : *enrougi JIAIGINI, en rougi BI, rougi Orl*. Le verbe *enrougir* dans le sens concret de “teinter de rouge” en particulier par du sang est visiblement peu usité en français médiéval ; voir FEW X, 535a, RUBEUS, “rendre rouge” notamment dans le *Roman d'Alexandre* (ca 1280, *Ainc de si bele dame nus om parler n'oï, Vis ot blanc comme lis de color enrogi Ausi vermeil con rose qui naist miedi*, Armstrong 1972², p. 133, v. 24) ; ContPerc¹R, III, 2, Glossaire de L. Foullet, s. v. *enrogi* ; Jehan de Wavrin, *Recueil des chroniques et anciennes istories de la Grant Bretagne*, éd. W. Hardy et E.L.C.P. Hardy, Londres, 1864-1891, I, p. 494 ; ANDi, s. v. *enrugir*. En revanche, le verbe simple concurrent *rougir*, employé par *Orl*, voit ses occurrences se multiplier dans cette acception en MF (DMF2012 ; FEW X, 534b, RUBEUS).

LOBEUR “flatteur, flageorneur” (IV, 7) : *lobeurs JIAI, flateurs/lobeurs Orl*. Il s'agit de résoudre ici le lat. *adulatores*. Compte tenu de la restriction d'emploi que paraît connaître le terme *lobeur* en MF, on peut postuler qu'il s'agit sinon d'un archaïsme, du moins d'un lexème recherché ; voir Gdf V, 9b, s. v. *lobeor* ; TL V, 547, s. v. *lobëor* ;

³⁸ Sauf erreur, Soutet 1992 n'en fait pas mention, en regard des valeurs concessives de la locution.

ANDi, s. v. *lobeor*; DMF2012; FEW XVI, 473b, *LOBBÔN; auxquels on ajoutera Percefr³, I, 498/9; AlexPr²H, 250/10; MolinetFaitzD, 409/58; voir aussi Roques 2008, 291. Signalons par ailleurs que Jean Batallier supprime *loberies* dans son adaptation de la *Légende dorée* de Jean de Vignay; voir LégDorVignD, Introduction, p. 74.

Dans sa copie du *MH*, *Orl* est loin d'être systématique dans ses écarts: il substitue le synonyme *flateurs* uniquement dans la rubrique et transmet *lobeurs* dans le texte, signe qu'après une première banalisation, il a toléré l'emploi du terme, le considérant comme (encore) compréhensible grâce à la glose de la rubrique.

LUC "bois" (III, 86): *luc JIBIGINI*, *bois Orl*. Le mot *luc* sert à transposer le lat. *lucum*, désignant un bois, en l'occurrence un bois sacré:

SH. Huius ergo temporibus regnavit in Samaria primo quidem Acab pessimus ydolatra qui templum in Samaria edificavit et *lucum* plantavit [...]

Jl. Et es temps de cestui regna premier en Samarie Achab, le tres mauvés ydolatre qui edefia un temple en Samarie et planta le *luc*.

Seul *Orl* banalise en *bois*. Plutôt qu'un calque francisé du modèle latin, il faut identifier *luc* comme le toponyme *Luc*, issu du lat. *LUCUM* et attribué, seul ou en composition, au sens originel de "bois", à une pléiade de villages ou de villes des territoires d'oïl et d'oc³⁹. Notre texte l'emploie par antonomase comme nom commun. Le transfert catégoriel est attesté en champenois sous une forme *luz*, dans une période allant jusqu'à la première moitié du XIV^e siècle; voir FEW V, 441a, *LUCUS*, 1287-1340, dont Essomes-sur-Marne (Aisne; canton de Château-Thierry) 1287, *A Perrot de Ghambli, garde dou luz d'Esçome et de la garenne de Chast[illon] a pie*, Longnon 1914, 57; 1288, *garde dou luz d'Essomme et de la garanne de Chastiau Thierri*, *ibid.*, 94. Quant à la forme avec -c, elle est enregistrée en dehors du domaine d'oïl, dans la vallée de Cauterets (FEW V, 441a). Le nom propre rayonnant sur l'ensemble des domaines d'oïl et d'oc, il reste difficile d'affilier l'emploi du nom commun à une région particulière. La leçon *luc* semble du reste ne pas avoir embarrassé les continuateurs de *Jl*, signe peut-être qu'elle devait être peu marquée. Elle a donc chance d'être du cru de JdV, mais l'emploi de *luc* comme nom commun constitue, pour l'heure, une rareté.

PLENTEIVETÉ (III, 55): *plenteiveté JIBI*, *plaintiveté GI*, *plantiveté NI*, *brahaingneté AI'Orl*. La leçon *plenteiveté* "fertilité" est la seule convenable pour rendre le lat. *fertilitatem*, à la différence de son antonyme *brahaingneté* "stérilité", donné par *AI'Orl*. Le mot *plenteiveté*, qui, dans un premier temps, a pu être noté par un copiste de *AI* avant d'être corrigé en *breaingneté*, a visiblement posé un problème de compréhension parce que, malgré son ancienneté (*ca* 1120, dans un texte anglo-normand), il devait être d'un emploi assez rare, voire réservé aux traductions des XII^e et XIII^e siècles; voir Gdf VI, 216c; TL VII, 1148; ANDi, s. v. *plentiveté*; DMF2012, s. v. *plentiveté*; FEW IX, 58a, *PLENITAS*; auxquels on ajoutera *planteiveté* dans GratienBL, *Causa* 32, q4c2/63, traduisant *fecunditas*; GlParR, 8954, glosant *ubertas*.

³⁹ Voir Kaufmann 1913, 66-69, qui donne toutes les raisons d'y voir un toponyme; voir aussi Hubschmid 1963, 394; Bevans 1941, 25.

Jean Batallier corrige d'ailleurs la leçon *plenteiveté* qu'il rencontre dans la traduction de la *Legenda aurea* par Jean de Vignay⁴⁰.

On ajoutera à cet ensemble le recours à un terme spécifique du vocabulaire technique des traducteurs, à savoir *FLUN*, réservé à la désignation du Jourdain, mais non sans désaccord entre les témoins (III, 49, IV, 29, 30) : *flun JIAI*, *flueve OrI*. L'emploi qui en est fait ici est conforme à la pratique médiévale, où le mot présente la particularité de s'appliquer au fleuve biblique ; voir Gougenheim 1970, 284-285 ; Gdf IV, 40b ; TL III, 1957 ; ANDi ; FEW III, 643a, *FLUMEN* ; DMF2012, s. v. *flum*. Le passage suivant est exemplaire, puisque *flun* relève de l'initiative du traducteur, en servant à expliciter le simple latin *Iordanem* :

SH. Precepit etiam Dominus ut Levite in omnibus tribubus dispersi haberent XLVIII civitates ad habitandum [...]. Ex hiis XLVIII civitatibus, VI erant refugii scilicet tres ultra *Iordanem* et tres citra.

Jl. Nostre Sire conmanda que les Levitiques fussent espartiz en toutes les ligniees et que il eussent XLVIII citez a habiter [...]. De ces XLVIII citez les VI estoient citez de refuge, c'est assavoir III outre le *flun Jourdain* et III par deça. (III, 49)

Signalons néanmoins qu'après l'avoir corrigé en début de livre, *OrI* consent à maintenir *flun* (III, 50, 55, IV, 30, 43, 46), preuve que le terme provient bien du traducteur. Sans compter qu'il réapparaît pour le même référent biblique dans la traduction des *Otia imperialia* par Jean de Vignay ; voir JvignayOisivG, Glossaire, s. v. *flun*.

3. Perspectives philologiques

3.1. Choix du manuscrit de base et critères ecdotiques

L'édition du *MH* vise à reconstituer un texte aussi proche que possible de celui qu'a produit JdV, autrement dit de l'original (*O*) issu de la plume du traducteur. Le choix du manuscrit *Jl* comme base de l'édition du premier tome s'impose désormais à la fois pour des raisons linguistiques et stemmatiques⁴¹. Tout d'abord, l'examen linguistique qui vient d'être mené montre que *Jl* est très souvent seul à conserver des régionalismes lexicaux, voire graphico-phonétiques et morphologiques, qui convergent vers une zone linguistique occidentale comprenant la Normandie, ce qui permettrait d'attribuer ces particularités au traducteur JdV. La plupart d'entre elles ne se retrouvent pas dans

⁴⁰ Nous n'avons pu retrouver l'occurrence dans le ms. BN, fr. 241.

⁴¹ Dans un premier temps (Brun/Cavagna 2006, 422-423), nous avons choisi le ms. *Or* comme base de notre édition surtout pour des raisons matérielles. Trois tomes sur quatre sont conservés, alors qu'avec *A* et *J* nous ne disposons que de deux tomes sur quatre. De plus, à la différence des manuscrits *AI* et *J3*, qui présentent des lacunes de plusieurs feuillets, les trois manuscrits *Or* conservent leur intégrité codicologique.

les mss *AI'* et *OrI*. À ces régionalismes s'ajoutent des emplois lexicaux remarquables, qui se distinguent par leur rareté, leur caractère archaïque ou, au contraire, novateur. Ensuite, *JI* est le seul des trois témoins retenus à n'avoir pas été contaminé par la version révisée. La révision, on le rappelle, a été probablement effectuée directement sur le manuscrit original (*O'*) et se reflète à différents degrés sur *AI'* et *OrI*.

La question de l'identité du réviseur est bien évidemment une question cruciale. Dans l'hypothèse où le réviseur serait JdV lui-même, nous serions en présence de variantes d'auteur, qui auraient alors une valeur considérable. Certaines révisions fautives ou approximatives (voir *nabla*, *siel*, *vernes* et *plenteiveté*) vont pourtant à l'encontre de cette hypothèse⁴². Toujours est-il qu'elles ont pour effet de dénaturer en profondeur ce qu'il s'imposerait de considérer comme la traduction originale, tant du point de vue de la coloration régionale que du point de vue de la technique de traduction, notamment de la syntaxe.

L'édition sera donc réalisée à partir de la transcription du ms. *JI*, qui sera systématiquement vérifiée sur les mss *AI* et *OrI* et corrigée d'après eux, le cas échéant. En dehors des segments qui ont fait l'objet d'une révision, nous sommes désormais en présence d'un *stemma codicum* trifide où *JI*, *AI* et *OrI* ont la même autorité stemmatique, si bien que les accords entre deux manuscrits sur trois sont, en principe, déterminants. Il faut ajouter que le texte latin du *SH* peut également orienter nos décisions en présence de lieux variants particulièrement complexes. La configuration *AI* – *OrI* – *SH* contre *JI* nous impose sans aucun doute d'intervenir sur le manuscrit de base, même là où celui-ci présente une leçon tout à fait acceptable. Il va de soi qu'au niveau des graphies et des formes, les critères linguistiques primeront sur le raisonnement ecdotique, puisque les copistes de *AI* et de *OrI* ont également éliminé, même indépendamment de la révision et donc indépendamment l'un de l'autre, des traits régionaux (*soudement*, *cen*, *nen*, etc.). Dans ces cas, où le critère linguistique s'impose sur le *stemma*, nous conservons rigoureusement les traits régionaux propres à *JI*.

En revanche, les accords *AI'* – *OrI* n'ont pas d'autorité stemmatique, puisqu'ils reflètent le processus de révision qui s'est produit ultérieurement à la traduction originale. Cela dit, en raison de l'intérêt que revêtent les segments révisés, toutes les variantes qui, dans le ms. *AI'*, ont été insérées par la main du correcteur seront présentées dans l'apparat critique en étant soulignées afin d'être mises en exergue et distinguées des autres variantes.

⁴² Pour le détail de la discussion, voir Cavagna 2014.

3.2. État de la traduction dans l'original de Jean de Vignay

La collation des trois témoins retenus nous invite finalement à nous interroger sur la nature du manuscrit qui se situe à l'origine de toute la tradition, à savoir celui qu'on doit considérer comme le manuscrit issu de la plume du traducteur.

3.2.1. Fautes primaires

En dehors de toute trace de révision, les trois manuscrits conservent une série de leçons qu'on aurait tendance à considérer comme des erreurs de copie, mais qui, en vertu de leur diffusion dans le *stemma codicum*, reflètent sans aucun doute l'état du modèle de la tradition manuscrite. La méthode philologique traditionnelle nous porterait à considérer ces leçons comme des fautes de copiste et à les attribuer au rédacteur d'un archétype disparu, c'est-à-dire d'une copie fautive, différente de l'original, qui aurait contaminé la totalité de la tradition manuscrite. Cette hypothèse se heurte à des données contextuelles et textuelles. Tout d'abord, il est peu vraisemblable qu'avant les années 1333-1334 (dates de réalisation des mss *JI* et *AI*), il ait existé un autre modèle, aujourd'hui disparu, qui se serait intercalé entre l'original et les premières copies conservées. Ensuite, le relevé des passages en question montre que les problèmes textuels entrent dans une typologie précise et qu'ils sont probablement attribuables au traducteur⁴³. Un seul exemple, pris au chap. II, 1, suffira à en donner une idée :

SH. Itaque dicere quid est Deus secundum substantiam est impossibile, meliusque innotescere poterit ex omnium rerum ablatione. Negationes siquidem in divinis vere sunt, affirmationes autem incompacte⁴⁴.

JI. Et pource, a dire quel chose Dieu est selonc sa substance, c'est impossible, quar *de toutes autres choses* tu porroies cognoistre les negacions qui sont vraies es choses devines *de toutes autres choses* et les affirmacions sont sans conparaison.

Selon son habitude, JdV traduit les deux premières propositions mot à mot, en calquant la syntaxe latine jusqu'au groupe *c'est impossible*, à partir duquel il s'écarte du modèle pour insérer une justificative introduite par *car*, transposition du lat. *siquidem*, puis le groupe prépositionnel *de toutes autres choses*. L'insertion d'une forme verbale de deuxième personne (*tu porroies*

⁴³ Inutile de rappeler que l'idée d'un manuscrit original parfait et dépourvu de toutes fautes n'est qu'une abstraction ; voir, entre autres, Avalle 1978.

⁴⁴ « Et pour cela, dire ce qu'est Dieu selon la substance est impossible, et il peut mieux se faire connaître par la suppression de toute chose. Car si les négations concernant les choses divines sont vraies, les affirmations en revanche ne sont pas compatibles avec elles » (nous traduisons).

cognoistre) s'explique facilement par la confusion entre *-t* et *-s* à la finale du modèle *poterit*. En revanche, le terme latin *ablatio* "suppression" ne semble pas avoir été reconnu, le mot *ablation* n'étant attesté en français qu'à partir du XIV^e siècle. Peut-on imaginer qu'il ait été transformé en *alium* pour s'ajouter au groupe *omnium rerum*? Ce qu'il importe surtout de souligner, c'est qu'une fois traduit le groupe *in divinis* par *es choses divines*, JdV semble revenir sur le groupe *de toutes autres choses* et l'insère à nouveau, sans pourtant effacer l'occurrence précédente. La traduction propose ainsi un doublon, mais aussi un texte erroné, puisque le groupe *de toutes autres choses* se trouve rattaché à deux groupes recteurs, *les negacions* et *les choses divines*, qui lui sont sémantiquement étrangers d'après le modèle latin. L'absence de variantes dans les trois manuscrits confirme bien que ce doublon remonte à la source de la tradition manuscrite.

Dans d'autres passages (ex. III, 56 et 78), on retrouve exactement le même cas de figure : un problème de lecture ou de compréhension de la source latine engendre la répétition erronée d'un segment phrastique. Les répétitions de ce type peuvent être considérées comme des 'fautes primaires', concept récemment proposé par Baker 2011 dans son examen des deux rédactions du *Bestiaire* attribué à Pierre de Beauvais. Les fautes qu'il appelle primaires seraient le fait d'un remanieur qui serait revenu sur la première version du *Bestiaire* pour y insérer de nouveaux segments textuels. Au moment de la 'mise au net' de la version remaniée (version longue), le copiste aurait été confronté à un modèle complexe où l'articulation entre éléments primitifs et insertions tardives n'était pas toujours très nette. Or, il est intéressant de constater que certains des passages analysés présentent des caractéristiques partagées par nos exemples, en particulier la répétition fautive de certains segments textuels⁴⁵. Le modèle esquissé par Baker 2011 pourrait donc bien être appliqué à l'original de JdV, qui, d'après notre hypothèse, devait avoir, à plusieurs endroits, l'aspect d'un brouillon. Si la situation diffère par le fait que le *Bestiaire* comporte l'intervention d'un remanieur et présente un décalage flagrant entre un texte primitif et un texte révisé, nous pouvons néanmoins considérer que l'opération de translation linguistique impose également au traducteur de jouer un double rôle. En effet, le travail de traduction se situe en quelque sorte au carrefour du processus de copie et de l'acte de création ou plutôt de re-création d'un texte. Cela est d'autant plus vrai que JdV, on le sait, tend à suivre fidèlement sa source. Sa traduction-calque progresse ainsi de manière littérale et son travail se rapproche concrètement de celui d'un copiste. On imagine sans peine qu'un problème de lecture ou de compréhension ait des conséquences

⁴⁵ Voir les conclusions de son analyse, Baker 2011, 308.

rétroactives immédiates sur le segment de texte qui aura été traduit et écrit entre-temps. Le modèle qui se situe à l'origine des trois copies *Jl*, *Al* et *Orl* devait présenter bien des traces de corrections, d'amendements, de repentirs et d'ajouts, bref, une instabilité textuelle symptomatique de la complexité du travail de traduction.

3.2.2. Une orientation régionale secondaire ?

Enfin, il n'est pas exclu que le caractère complexe et stratifié de l'original – même en dehors du processus de révision – rende compte par ailleurs d'une forme de collaboration entre JdV et un auxiliaire anonyme qui aurait été chargé de transcrire, voire de traduire certains passages de l'encyclopédie. Une telle hypothèse repose sur plusieurs indices, textuels et linguistiques. Tout d'abord, dans les différentes sections du *MH*, on remarque des décalages assez importants dans la traduction des mêmes éléments du texte latin – tournures syntaxiques, traitement des pronoms personnels, expressions lexicalisées, noms propres⁴⁶. Ensuite, nous avons repéré, dans *Jl* ou dans les trois mss à la fois, certains traits régionaux qui semblent en contradiction avec une coloration occidentale propre à la langue JdV. Ces quelques rares formes, dont il sera question ici, sont susceptibles de renvoyer à une aire orientale, soit qu'elles appartiennent strictement au Nord-Est et à l'Est, soit qu'elles sont ambiguës et localisables aussi bien dans l'Ouest que dans l'Est. La collation des manuscrits montre que ces formes remontent très haut dans le *stemma*.

(1) Le digramme *ei/ey* note une diphtongaison secondaire de [ɛ], issu de *a* latin tonique libre, en [éi], dans *lei* et *amey*. Le trait est spécifique non seulement du Nord-Est et de l'Est⁴⁷, mais aussi de la Normandie, qui en fournit quelques exemples⁴⁸. Cette graphie est pour ainsi dire propre à *Jl*, remplacée en général par la forme commune en *-e* dans les témoins, comme c'est le cas de *lei* (III, 80, lat. LATITUDINEM), pour *lé* dans les autres mss. En revanche, on explique mal la graphie *coustumei* (III, 12) qui traduit le lat. RITU et qui est donc censée correspondre au nom *coustume* avec [ɛ] final et non [ɛ] tonique. *Coustume* n'est attesté nulle part ailleurs sous une telle forme. Le nom *acoustumee* existe bien comme synonyme de *coustume* (TL I, 118, s. v. *acoustumee*), mais il ne pourrait être noté avec *-ei* final. D'ailleurs, les autres mss sont

⁴⁶ L'étude de ces décalages fera l'objet d'une publication ultérieure.

⁴⁷ Voir par ex. SommeLaurB, Introduction, 74; JPrioratR, v. 2741, *amey*: *clamey*; Hicks 1996, p. 63, l. 107, *mesley*; Roumant du marquis de Saluce et de sa femme Griseldys, dans PhMézGrisG, 226/47; les chartes des XIV^e-XV^e s. rédigées en Flandres, Wallonie, Lorraine, Bourgogne et Franche-Comté en attestent également.

⁴⁸ Voir Fouché 1969², II, p. 263; Fouché 1967², § 184a; LRL II/2, 330; Gossen 1970, § 1, p. 48.

unanimes pour transmettre *coustume*. Faut-il y voir une graphie fautive, introduite par le copiste, qui aura interprété une séquence *lacoustume* comme le groupe *l'acoustumé* ?

Ailleurs, la forme *amey* donne lieu à un phénomène de diffraction. Dans le ms. *Jl*, le groupe *un amey*, pour *un amé* (II, 2), traduit le lat. CONDILECTUM. La même forme est encore bien visible dans le ms. *Al'*, malgré le fait que le réviseur soit intervenu en grattant le -y à la finale, produisant ainsi la leçon *I ame*. C'est probablement à partir d'une forme similaire que le copiste de *Orl* a engendré la leçon erronée *une ame*, en interprétant le chiffre romain *I* comme un féminin, alors qu'il fallait sans doute lire *un amé*. Les autres mss proposent des leçons divergentes : *un amor Bl*, *un amy Gl*, *un ami Nl*⁴⁹.

En définitive, il est licite d'attribuer les autres formes en -ei à l'original. L'hypothèse est confortée par le témoignage de *Al*, qui tantôt rejoint *Jl* avec *Bl* pour noter *cheitis* (II, 9; *chaitiz Bl*), contre *chetis GINlOrl* – encore que *cheitis* puisse tout aussi bien être une simple graphie pour *chetis* –, tantôt transmet seul la forme *neis* (III, 111), régime pluriel de *nef*, contre *nes JINlOrl* ou *nefs Gl*⁵⁰.

(2) La graphie *betement*, transmise par *JIBl* (III, 75), pour *batement Gl*, traduit le lat. FLAGELLO “coup donné” :

SH. Ibi est illa incomparabilis humilitas sub *flagello* Dei.

Jl. Ici est cele humilité non comparable souz le *betement* de Dieu.

La graphie en -e rend compte d'une fermeture de [a] initial atone en [ɛ]. C'est cette forme qui devait apparaître sur l'original de notre texte, puisque le correcteur de *Al'* modifie le tracé de la première lettre en engendrant la leçon *vetement* et que le copiste de *Orl* précise la graphie en insérant un -s étymologique (*vestment*). De même, *Nl* se fourvoie en comprenant *blecement*. De toute évidence, ces interventions ne s'expliquent que par non-reconnaissance d'un régionalisme.

Cependant, faute d'attestation dans l'Ouest ou dans les régions voisines, on peut douter que la forme en [ɛ] soit le fait de JdV. En revanche, Gdf IX, 305c, s. v. *batement*, enregistre une occurrence de *batement* dans un texte du XIV^e siècle localisable en Lorraine, *Des XVI peichiés qui viennent de jouer*. Certes, une forme en -ai est plus attendue en lorrain qu'une forme en -e. Néanmoins, on ne peut exclure que *betement*, qui apparaît dans notre texte, soit une pure graphie pour *batement* (de même que, dans l'Est, le digramme *ei* peut

⁴⁹ La substitution d'*ami* opérée par certains mss est à rapprocher de l'emploi possible d'*amey* pour *ami*; voir, par exemple, Philippe de Vigneulles, *Journal*, 68, 88, 109.

⁵⁰ *Bl* omet le passage qui contient le mot.

apparaître pour *e* ; voir Gossen 1970, 49), ce qui permettrait de l'attribuer à un collaborateur de JdV. D'ailleurs, ce type de fermeture est attesté avec la graphie *-e* parmi les traits orientaux que contient la SommeLaurB (ex. *essauz* pour *assauz* ; voir Introduction, p. 76).

(3) La forme *savoir* (III, 107) correspond au substantif *savor* “saveur” (*SH. saporis* ; *saveur OrI*). La forme peut être de l'Ouest (ANDi, s. v. *savur*) aussi bien que du Nord-Est, cette dernière aire régionale étant propice à l'interchangeabilité des graphies *oi* et *ue*⁵¹.

(4) Signalons enfin le terme *handelete* “baguette” (IV, 6, erronément graphié avec *c* au lieu de *t* dans *JI*), qui correspond au lat. *CALAMO* :

SH. [...] et *calamo* lento levo accipitrem visco contractum in terram stravit.

AIJIOrI. Et un oisel leur vint d'une autre partie et a une petite *handelete* recorbee au bout prist l'esprevier et le geta a terre.

L'emploi de *handelete*, ainsi que celui des autres mots de la famille, dont le verbe *handeler*, se localise dans l'aire lorraine (Gdf III, 412a, s. v. *handeler* ; DEAF H, 130, s. v. *handeler* ; DMF2012, s. v. *handeler* et *handelette* ; FEW XVI, 139a, *HANDELN*). Le *MH* en offre l'attestation la plus ancienne.

Comment expliquer ces régionalismes de l'Est et du Nord-Est ? Compte tenu du peu d'attestations qu'on en a, rien n'interdit de supposer que leur zone d'emploi ait atteint l'Ouest. Mais, nous l'avons vu, il n'est pas impossible qu'ils soient dus à un collaborateur de JdV, natif de l'Est, qui serait intervenu dans la toute première phase du travail, soit lors de la première transcription d'un brouillon, soit même dans le travail de traduction.

4. Conclusion

Le travail d'édition et l'étude linguistique qui l'accompagne nous ont permis d'avancer dans la connaissance du *MH* et du traducteur JdV, qui, malgré son importance dans le panorama des lettres françaises du XIV^e siècle, reste très largement méconnu et trop souvent sous-estimé. Le sort des nombreux régionalismes normands que nous avons présentés ici nous paraît emblématique de ce qui caractérise la transmission des textes au Moyen Âge. La couche linguistique qui était sans aucun doute propre à l'auteur de la traduction a été assez rapidement effacée d'une part sous l'action du réviseur, de l'autre, sous le réflexe moins systématique, mais également très important, des copistes.

Les réflexions menées ici ont en outre permis d'insister sur le rôle décisif joué par l'analyse linguistique non seulement sur les choix éditoriaux, mais

⁵¹ Voir Pope 1961³, § 720** ; Gossen 1970, p. 77, n. 32.

aussi sur l'étude des rapports entre les témoins. Si la supériorité de *JI* sur les autres témoins ne fait désormais aucun doute, la question de la version révisée conservée par le ms. *Al'* et, en partie, par le ms. *Orl* mérite toutefois une attention particulière. Cela dit, nous pouvons désormais affirmer que l'édition du premier tome du *MH* repose sur des bases solides et est très proche de son achèvement.

Université catholique de Louvain

Nathalie BRAGANTINI-
MAILLARD

Université catholique de Louvain

Mattia CAVAGNA

5. Bibliographie

- Armstrong, Edward C., 1972². « A new claimant for the *noche* worn by Florence de Rome », in: *Mélanges de linguistique et de littérature offerts à Alfred Jeanroy par ses élèves et ses amis* (1928), Genève, Slatkine Reprints 131-140.
- Atkinson, J. Keith, 2012. « Le pron. fém. rég. *lie* en ancien français », *RLiR* 76, 363-399.
- Baker, Craig, 2011. « Entre l'original et l'archétype : réflexions sur les fautes primaires à partir d'un bestiaire français du XIII^e siècle », *MR* 25/2, 285-314.
- Bevans, C. A., 1941. *The Old French vocabulary of Champagne. A descriptive study based on localized and dated documents*, thèse Chicago, University of Chicago Libraries.
- Blaise, A., 1967². *Dictionnaire latin - français des auteurs chrétiens* (1954), Turnhout, Brepols.
- Brayer, Édith / Leurquin-Labie, Anne-Françoise (ed.), 2008. Frère Laurent, *La Somme le Roi*, Paris, SATF.
- Brun, Laurent / Cavagna, Mattia, 2005. « Das *Speculum historiale* und seine französische Übersetzung durch Jean de Vignay », in: Bussmann, B et al. (ed.), *Übertragungen, Formen und Konzepte von Reproduktion im Mittelalter und früher Neuzeit*, Actes du colloque de Göttingen (juin 2004), coll. Trends in Medieval Philology, 5, Berlin/ New York, De Gruyter, 279-302.
- Brun, Laurent / Cavagna, Mattia, 2006. « Pour une édition du *Miroir historial* de Jean de Vignay », *R* 124, 378-428.
- Brun, Laurent / Cavagna, Mattia, 2008. « Jean de Vignay's *Miroir historial*: an edition's progress », *Vincent of Beauvais Newsletter* 33, 7-12.
- Buridant, Claude, 1980. « Jean de Meun et Jean de Vignay, traducteurs de l'*Epitoma rei militaris* de Végèce. Contribution à l'histoire de la traduction au Moyen Âge », *Études de langue et de littérature françaises offertes à André Lanly*, Nancy, 51-69.

- Cavagna, Mattia, 2011. « Le miroir du texte latin : Jean de Vignay et la traduction-calque comme principe stylistique », in : *La moisson des lettres. L'invention littéraire autour de 1300. Actes du Colloque international de la Fondation Charles Bally (Genève, 4-6 février 2009)*, éd. Hélène Bellon-Méguelle et al., Turnhout, Brepols, coll. Texte, Codex et Contexte 12, 181-194.
- Cavagna, Mattia, 2014. « Variantes d'auteur *in absentia* ? La version révisée du *Miroir historial*, encyclopédie du XIV^e siècle », *MR*, sous presse.
- Chaurand, Jacques, 1972. *Introduction à la dialectologie française*, Paris/Bruxelles/Montréal, Bordas.
- Dees, Anthonij, 1980. *Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du XIII^e siècle*, Tübingen, Niemeyer.
- Dees, Anthonij, 1987. *Atlas des formes linguistiques des textes littéraires de l'ancien français*, Tübingen, Niemeyer.
- Diekstra, F.N.M. (ed.), 1991. *The Middle English Weye of Paradys and the Middle French Voie de Paradis*, Leiden/New-York/Copenhagen/Cologne, E.J. Brill.
- Dunn-Lardeau, Brenda (ed.), 1997. Jacques de Voragine, *La Légende dorée. Édition critique, dans la révision de 1476 par Jean Batallier, d'après la traduction de Jean de Vignay (1333-1348) de la Legenda aurea (c. 1261-1266)*, Paris, Champion, 1997.
- Edwards, W. / Merrilees, B., 2002. *Dictionarius familiaris et compendiosus*, Turnhout, Brepols, coll. Corpus Christianorum 40, 3.
- Evdokimova, Ludmilla, 2008. « Le *Miroir historial* de Jean de Vignay et sa place parmi les traductions littérales du XIV^e siècle », in : *Eustache Deschamps, témoin et modèle. Littérature et société politique (XIV^e-XVI^e siècles)*, éd. Thierry Lassabatère et Miren Lacassagne (Cultures et civilisations médiévales, 41), Paris, PU Paris-Sorbonne, 175-191.
- Fouché, Pierre, 1967². *Morphologie historique du français. Le verbe*, Paris, Klincksieck.
- Fouché, Pierre, 1969² [1952]. *Phonétique historique du français*, Paris, Klincksieck, 3 t.
- Gerner, Dominique, 2000. « Analyse de quelques glossaires d'éditions de Jean de Vignay », in : *Le Moyen Français. Le traitement du texte (édition, appareil critique, glossaire, traitement électronique)*. Actes du IX^e colloque international sur le moyen français (29-31 mai 1997), éd. Claude Buridant, Strasbourg, PU Strasbourg, 253-265.
- Gosman, M., 1986. « The life of Alexander the Great in Jean de Vignay's *Miroir Historial*: the problem of textual equivalence », in : *Vincent of Beauvais and Alexander the Great*, éd. W.J. Aerts, E.R. Smits et J.B. Voorbij, Groningen, Egbert Forsten, 85-99.
- Gossen, Charles Théodore, 1970. *Grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck.
- Gougenheim, Georges, 1970. « Langue populaire et langue savante en ancien français », in : *Études de grammaire et de vocabulaire français*, Paris, Picard, 281-305.
- Greub, Yan, 2003. *Les Mots régionaux dans les farces françaises. Étude lexicologique sur le Recueil Tissier (1450-1550)* (BiLiRo, 2), Strasbourg, SLiR.
- Hicks, Eric (ed.), 1996. *Le Débat sur le Roman de la Rose*, Paris, Champion, 1977, réimpr. Genève, Slatkine Reprints.

- Hubschmid, J., 1963. « Zur Ortsnamenkunde Belgiens und angrenzender romanisch-germanischer Gebiete », *ZrP*, 79, 343-396.
- Kaufmann, Werner, 1913. *Die gallo-romanischen Bezeichnungen für den Begriff « Wald »*. Wortgeschichtliche Studie auf Grund der Karten « forêt » und « bois » des *Atlas linguistique de la France*, thèse de l'Université de Zurich.
- Långfors, Arthur, 1929. Compte rendu de *Das Adamsspiel, anglonormannisches Mysterium des XII. Jahrhunderts*, éd. K. Grass, *Neuphilologische Mitteilungen* 30, 81-82.
- Löfstedt, Leena (ed.), 1982. Jean de Vignay, *Li Livres Flave Vegece de la Chose de chevalerie*, Helsinki, Suomalainen Tiedekatemia.
- Longnon, Auguste, 1914. *Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie (1172-1361)*, t. III: *Les comptes administratifs*, Paris, Imprimerie nationale.
- Matsumura, Takeshi / Roques, Gilles, 2007. Compte rendu de *l'Anglo-Norman Dictionary. Second Edition, A-C; D-E*, éd. S. Gregory, W. Rothwell et D. Trotter, *RLiR* 71, 277-323.
- Ménard, Philippe, 1994⁴. *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, Éditions Bière.
- Möhren, Frankwalt, 1982. « La datation du vocabulaire des imprimés de textes anciens », *RLiR* 46, 3-28.
- Nobel, Pierre, 2009. « La transmission des *Quatre Livres des Reis* dans une traduction biblique de Terre Sainte au temps des croisades », in: *Croisades? Approches littéraires, historiques et philologiques*, éd. Jean-Charles Herbin et Marie-Geneviève Grossel, Valenciennes, PU Valenciennes, 129-164.
- Nyrop, Kr., 1965⁴ [1924]. *Grammaire historique de la langue française*, Copenhague, Gyldendal.
- Pignatelli, Cinzia, 2000. « Jean de Vignay et Jean d'Antioche traducteurs des *Otia Imperialia* de Gervais de Tilbury: style, syntaxe, vocabulaire », in: *Le Moyen Français. Le traitement du texte (édition, appareil critique, glossaire, traitement électronique). Actes du IX^e colloque international sur le moyen français, 29-31 mai 1997*, éd. Claude Buridant, Strasbourg, PU Strasbourg, 223-252.
- Pignatelli, Cinzia / Gerner, Dominique (ed.), 2006. *Les Traductions françaises des Otia imperialia De Gervais de Tilbury par Jean d'Antioche et Jean de Vignay. Troisième partie* (Publications romanes et françaises), Genève, Droz, 97-145.
- Pope, Mildred Katharine, 1961³ [1934]. *From Latin to Modern French*, Manchester, Manchester University Press.
- Roques, Gilles, 1989. Compte rendu du *Dyalogue saint Gregore*, éd. S. Sandqvist, *RLiR* 53, 581-584.
- Roques, Gilles, 1991. Compte rendu de *The Middle English Weye of Paradis and the Middle French Voie de Paradis*, éd. F.N.M. Diekstra, *RLiR* 55, 604.
- Roques, Gilles, 1998. Compte rendu de *La Légende dorée de Jacques de Voragine*, éd. B. Dunn-Lardeau, *RLiR* 62, 565-567.
- Roques, Gilles, 2006. Compte rendu des *Traductions françaises des Otia imperialia de Gervais de Tilbury par Jean d'Antioche et Jean de Vignay*, éd. C. Pignatelli et D. Gerner, *RLiR* 70, 566-572.

- Roques, Gilles, 2007. « Des régionalismes dans le Décret de Gratien », in : *L'art de la philologie. Mélanges en l'honneur de Leena Löfstedt*, éd. J. Härmä et al., Helsinki, Société Néophilologique, 217-230.
- Roques, Gilles, 2008. « Commentaire de la rencontre d'Orgueil dans le *Pèlerinage de vie humaine* », in : *Guillaume de Digulleville. Les Pèlerinages allégoriques*, éd. Frédéric Duval et Fabienne Pomel, Rennes, PU Rennes, 281-311.
- Snavely, Guy E. (ed.), 1911. « The Ysopet of Jehan de Vignay », in : *Studies in honor of A. Marshall Elliott*, Baltimore, Hopkins, t. I, 347-374.
- Stumpf, Béatrice, 2008. « Étude de quelques régionalismes lexicaux dans les *Pèlerinages* de Guillaume de Digulleville », in : *Guillaume de Digulleville. Les Pèlerinages allégoriques*, éd. Frédéric Duval et Fabienne Pomel, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 253-280.
- Trochet, Jean-René, 2006. *Les Maisons paysannes en France et leur environnement (XV^e-XX^e siècles)*, Paris, Creaphis.
- Trotter, David A., 1990 (ed.). Jean de Vignay, *Les Merveilles de la Terre d'Outremer. Traduction du XIV^e siècle du récit de voyage d'Odoric de Pordenone*, Exeter, University of Exeter.
- Trotter, David A., 1998. « Translations and loanwords : some Anglo-Norman evidence », in : *The Medieval Translator: Traduire au Moyen Âge*, 6, Proceedings of International Conference of Göttingen (22-25 July 1996), éd. R. Ellis, R. Tixier et B. Weitemeier, Turnhout, Brepols, 20-39.
- Trotter, David A., 2000. « Jean de Vignay, traducteur et écrivain à part entière ? », in : *Le Moyen Français. Le traitement du texte (édition, appareil critique, glossaire, traitement électronique). Actes du IX^e colloque international sur le moyen français, 29-31 mai 1997*, éd. Claude Buridant, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 209-221.

